

DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 05h02 Dohr: 12h43
Asr: 16h15 Maghreb: 18h59 Isha: 20h19

MÉTÉO

Alger	: 26°	20°
Oran	: 28°	22°
Annaba	: 27°	17°
Béjaïa	: 24°	17°
Tamanrasset	: 38°	27°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 15 septembre 2024 / 11 Rabi al Awwal 1446 - N° 3654 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

10^e CONFÉRENCE MONDIALE DES
JEUNES PARLEMENTAIRES

**Bouchouit préside à Erevan
un workshop sur l'éducation,
les jeunes et l'emploi
en temps de crises**

P. 24

ALGÉRIE - ONU

**L'Algérie appelle la
communauté internationale
depuis Genève à agir pour
un cessez-le-feu à Ghaza**

P. 24

CONSEIL DES SECRÉAIRES
DE L'OBSERVATOIRE ARABE
DES DROITS DE L'HOMME

**L'APN prend part
à la réunion**

P. 24

COUR CONSTITUTIONNELLE

M. Abdelmadjid Tebboune réélu président de la République pour un second mandat

La Cour constitutionnelle a proclamé, hier, M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République algérienne démocratique et populaire pour un second mandat, suite à sa victoire à la Présidentielle du 7 septembre 2024 avec 84,30% des suffrages exprimés. Il est mentionné dans la proclamation des résultats définitifs de l'élection du président de la République, par le président du Conseil constitutionnel, M. Omar Belhadj, qu'en vertu de la décision numéro 7 de la Cour constitutionnelle du 12 septembre 2024 concernant le recours contre les résultats provisoires introduit par le représentant du candidat Hassani Cherif Abdelaali pour le Mouvement de la société pour la paix (MSP) et en vertu de la décision numéro 8 de la Cour constitutionnelle du 12 septembre 2024 concernant le recours contre les résultats provisoires introduit par le représentant du candidat Aouchiche Youcef pour le Front des forces socialistes (FFS), et après avoir écouté les membres rapporteurs, examiné différents documents électoraux, y compris les bulletins nuls et les procurations, et rectifié les erreurs matérielles. P. 3



AFFAIRES RELIGIEUSES

**Célébration
de la Journée
nationale de l'imam**

P. 4

INTEMPÉRIES

**La Protection civile
poursuit les opérations
de pompage des eaux
dans plusieurs wilayas**

P. 8

SONELGAZ

**Exportation d'équipements
électriques importants
vers l'Irak**

P. 8

SANTÉ

**SCIATIQUE
Comment
la soulager ?**

Pp 12-13

F   T B A L L

LIGUE DES CHAMPIONS
(2^e TOUR PRÉLIMINAIRE
/ALLER)
US MONASTIR 1 - MCA 0
**Le Mouloudia
n'a pas osé**

Par F. Yanis

P. 21



ORAN

**Plusieurs activités
à l'occasion
de la célébration
du Mawlid
Ennabaoui**

P. 16

LUTTE CONTRE
LA CRIMINALITÉ

**Chlef :
récupération
de près
de 7 kg d'or
(Sûreté)**

P. 24

MAWLID ENNABAWI

La journée du demain
lundi chômée et payée

La journée du demain, correspondant à la fête du Mawlid Ennabawi, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, ainsi que des établissements et offices publics et privés, indique jeudi un communiqué commun du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de la direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative.

"A l'occasion de la fête d'El Mawlid Ennabawi et conformément à la loi n 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant la liste des fêtes légales, la journée du 12 Rabie el Aouel 1446 de l'hégire, correspondant au 16 septembre 2024 est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée", précise le communiqué.

Toutefois, "les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", ajoute la même source.

LUTTE CONTRE
LA CRIMINALITÉTipasa: mise en échec d'une
tentative d'émigration
clandestine par mer
à Damous (wilaya)

Une tentative d'émigration clandestine par mer a été mise en échec cette semaine par la brigade de la police judiciaire de la Sûreté de daïra de Damous, à l'extrême ouest de Tipasa, a indiqué samedi un communiqué de la Sûreté de wilaya.

Cette opération a permis l'arrestation de huit (8) personnes, dont deux impliquées dans l'organisation de traversées clandestines par mer, grâce à l'exploitation d'informations sur l'activité suspecte de ces individus, est-il ajouté dans le même document.

Un bateau de plaisance équipé d'un moteur de 60 chevaux, des gilets de sauvetage, plus d'un (1) million de DA et 5.000 euros, ainsi qu'un véhicule touristique, ont été également saisis à

l'issue de cette opération, inscrite dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine à partir des côtes de Tipasa, a précisé le communiqué.

Les suspects arrêtés ont été présentés devant le parquet territorialement compétent sous les chefs d'inculpation de "trafic illicite de migrants dans le cadre d'un groupe criminel organisé", a conclu la même source.

AIN DEFLA

Perturbation dans
l'alimentation en eau
potable dans trois
communes (ADE)

Une perturbation dans le programme de distribution d'eau potable est enregistrée samedi dans les communes de Boumedfaâ, Hammam Righa et Ain Beniane de la wilaya d'Ain Defla, a indiqué un communiqué rendu public par l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE).

La perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP) est due à une "coupure de courant électrique ayant touché vendredi soir, les deux stations de pompage de Boumedfaâ", selon la même source.

L'unité ADE d'Ain Defla a rassuré ses abonnés quant à la reprise du programme de distribution d'eau potable immédiatement après la fin des travaux de maintenance engagés par l'entreprise Sonelgaz au niveau des deux stations de pompage de Boumedfaâ.

ACCIDENTS DE LA ROUTE
8 décès et 393 blessés
en 48 heures
(Protection civile)

Huit (8) personnes sont décédées et 393 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique samedi un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Médéa, avec 2 morts 6 autres blessées suite à 2 accidents de la circulation dont un mortel entre un camion et un véhicule léger survenu au lieu-dit Fernane commune de Berrouaghia, précise la même source.

Par ailleurs, les moyens de la Protection civile de la wilaya de Blida ont été déployés pour l'extinction d'un incendie, qui s'est déclaré au niveau d'un dépôt de fabrication de pare-chocs de véhicule, à la rue el Abassi Youcef commune de Beni Tamou, sans enregistrer de victimes.

D'autre part, le dispositif de surveillance des plages a procédé durant les dernières 48 heures, à 377 interventions pour le sauvetage de 274 personnes de noyade, 74 personnes ont été prises en charge sur les lieux et 28 personnes évacuées vers les hôpitaux, précise le communiqué qui déplore la mort d'une (1) personne noyée en mer dans la wilaya de Jijel.

En outre, le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte est intervenu durant la même période pour l'extinction de 19 inces

Relizane: sept blessés dans
un accident de la circulation
à Sidi Lazreg

Un accident de la circulation survenu sur le territoire de la commune de Sidi Lazreg (30 Km au Sud de Relizane) a causé des blessures à divers niveaux de gravité à 7 personnes, a-t-on appris, samedi, des services de la Protection civile. L'accident s'est produit, dans la soirée de vendredi sur la route nationale 23 (RN23), plus précisément au niveau du tronçon reliant les wilayas de Relizane et Tiaret, via la localité de Kenanda, dans la commune de Sidi Lazreg, à la suite du dérapage suivi du renversement d'un véhicule utilitaire, causant des blessures à 7 personnes d'une même famille, a précisé la même source.

Les éléments de la Protection civile sont intervenus sur les lieux de l'accident où ils ont prodigué les premiers soins aux victimes, dont l'âge oscille entre 1an et 50 ans, avant de les évacuer vers le service des urgences médico-chirurgicales de l'hôpital de Mendes.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les causes de l'accident, indique-t-on.

Médéa : deux morts dans
un accident de la route
à Berrouaghia

Deux personnes sont décédées suite à une collision entre un véhicule touristique et un camion survenue, vendredi à Berrouaghia, sur un tronçon de l'Autoroute nord-sud, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident s'est produit au lieu-dit El-Fernane, à l'entrée nord de la ville de Berrouaghia, a indiqué la même source, précisant qu'un véhicule touristique, à bord duquel se trouvait deux personnes, a d'abord percuté l'arrière d'un camion qui roulait dans le même sens avant de se renverser, puis heurté violemment la barrière de sécurité en béton.

Les secouristes dépêchés sur les lieux de l'accident n'ont pu que déplorer le décès des deux occupants du véhicule touristique, a-t-on ajouté.

Les corps des victimes, âgés de 11 et 42 ans, ont été déposés au niveau de la morgue de l'Hôpital Benyoucef Benkhedda de Berrouaghia, a-t-on conclu.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Mostaganem :
démantèlement
d'un réseau de trafic
de drogue dure et
de psychotropes
(Sûreté de wilaya)

Les services de la Sûreté de wilaya de Mostaganem ont procédé, en collaboration avec le groupement territorial de la Gendarmerie nationale, à démanteler un réseau criminel composé de 3 individus spécialisés dans le trafic de drogue dure (cocaïne) et de psychotropes, a indiqué, samedi, un communiqué de ce corps de sécurité.

L'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations, selon lesquelles un groupe d'individus activait dans le trafic de drogue et de psychotropes au niveau des cités de la ville de Mostaganem et de ses environs.

Après l'intensification des investigations, la brigade de recherche et d'intervention a procédé à la surveillance des activités et des mouvements de ces individus, en collaboration avec les services de la Gendarmerie nationale et sous la supervision du parquet territorialement compétent, avec la perquisition du domicile d'un des suspects, qui a été arrêté.

L'opération de fouille a permis la saisie de 285 comprimés de psychotropes, 0,38 gramme de cocaïne, une quantité de kif, une arme blanche prohibée de 6ème catégorie, un montant de 130.000 DA provenant des revenus du trafic de drogue, a-t-on indiqué.

Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, une procédure judiciaire a été engagée contre les suspects (24 à 36 ans), qui seront présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes.

Oum El-Bouaghi : saisie
de plus de 3 kg de kif
traité à Ain Fakroun
(Sûreté de wilaya)

Les éléments de la brigade de police judiciaire de la Sûreté de la daïra d'Ain Fakroun, dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi, ont saisi 3,2 kg de drogues (kif traité) et arrêté deux suspects, a indiqué samedi un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

Exploitant des informations relatives à l'activité d'un réseau criminel composé de quatre personnes spécialisées dans le trafic de drogues (kif traité), les éléments de la brigade ont lancé des investigations et pris les mesures sécuritaires et légales en coordination avec le parquet près le tribunal d'Ain Fakroun parvenant à identifier les membres du réseau et en arrêter deux individus, a précisé la même source. Lors de la fouille du domicile d'un des deux suspects arrêtés à la cité 500 logements, la dite quantité de drogues a été saisie, a-t-on fait savoir.

Un dossier pénal pour "possession et stockage de drogues (kif traité) en vue de la vente d'une manière illégale dans le cadre d'une bande criminelle organisée" a été constitué à l'encontre des deux mais en cause âgés de 27 et 37 ans, tandis que leurs deux autres acolytes se trouvent en état de fuite, a-t-on conclu.

Oran: saisie d'environ
6 kg de kif traité
(Gendarmerie nationale)

Les services de la Gendarmerie nationale à Oran ont saisi environ 6 kg de kif traité et arrêté trois mis en cause, a-t-on appris mercredi auprès de ce corps sécuritaire. L'opération a été réalisée sur la base d'informations parvenues à la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale, faisant état de la présence d'une quantité de drogue dans une maison située dans la commune de Benfréha.

Les éléments de la brigade de recherche et d'investigation de Boulatif ont effectué, dès confirmation des informations, une perquisition dans la maison suspecte, ayant abouti à l'arrestation de trois individus, et à la saisie de 5,8 kg de kif traité et d'une somme de 590.000 DA, a-t-on fait savoir.

Une fois les procédures judiciaires accomplies, les suspects ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal de Oued Tlélat pour constitution d'association de malfaiteurs et trafic de drogue, a indiqué la même source.

PRÉSIDENTIELLE 07 SEPTEMBRE 2024

Cour constitutionnelle : M. Abdelmadjid Tebboune réélu président de la République pour un second mandat

La Cour constitutionnelle a proclamé, hier, M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République algérienne démocratique et populaire pour un second mandat, suite à sa victoire à la Présidentielle du 7 septembre 2024 avec 84,30% des suffrages exprimés.



Il est mentionné dans la proclamation des résultats définitifs de l'élection du président de la République, par le président du Conseil constitutionnel, M. Omar Belhadj, qu'en vertu de la décision numéro 7 de la Cour constitutionnelle du 12 septembre 2024 concernant le recours contre les résultats provisoires introduit par le représentant du candidat Hassani Cherif Abdelaali pour le Mouvement de la société pour la paix (MSP) et en vertu de la décision numéro 8 de la Cour constitutionnelle du 12 septembre 2024 concernant le recours contre les résultats provisoires introduit par le représentant du candidat Aouchiche Youcef pour le Front des forces socialistes (FFS), et après avoir écouté les membres rapporteurs, examiné différents docu-

ments électoraux, y compris les bulletins nuls et les procurations, et rectifié les erreurs matérielles, la Cour constitutionnelle est parvenue aux résultats définitifs suivants :

- Nombre total d'électeurs inscrits à l'intérieur du pays et à l'étranger : 24.351.551
- Nombre total d'électeurs votants : 11.226.065
- Taux global de participation : 46,10%
- Bulletins nuls : 1.764.637
- Suffrages exprimés : 9.461.428
- Majorité absolue : 4.730.715
- Suffrages obtenus par chaque candidat par ordre décroissant :
- M. Tebboune Abdelmadjid a recueilli 7.976.291 voix, soit 84,30%
- M. Hassani Cherif Abdelaali a recueilli 904.642 voix, soit 9,56%

- M. Aouchiche Youcef a recueilli 580.495 voix, soit 6,14%.

Considérant qu'en vertu de l'article 85 (alinéa 2) de la Constitution, l'élection est acquise à la majorité absolue des suffrages exprimés des électeurs et considérant que le candidat Tebboune Abdelmadjid a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés des électeurs, la Cour constitutionnelle proclame M. Tebboune Abdelmadjid président de la République algérienne démocratique et populaire pour un second mandat. Il entre en fonction aussitôt après sa prestation de serment, conformément à l'article 89 de la Constitution.

La présente proclamation est publiée au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

La Cour constitutionnelle a veillé au strict respect des droits des candidats et des électeurs (Belhadj)

Le président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, a affirmé, samedi, que la Cour constitutionnelle avait veillé au strict respect des droits des candidats et des électeurs, et à la préservation de la transparence, la validité et l'intégrité du processus électoral de la Présidentielle du 7 septembre.

"Dans le cadre de l'exercice de ses prérogatives constitutionnelles en tant qu'institution indépendante chargée d'assurer le respect de la Constitution, et compte tenu de l'importance de cette échéance nationale, la Cour constitutionnelle tient à rappeler à l'opinion publique avoir veillé au strict respect des droits des candidats et des droits des électeurs, et à la préservation de la transparence, la validité et l'intégrité du processus électoral", a déclaré M. Belhadj lors de l'annonce des résultats définitifs de la Présidentielle du 7 septembre.

Et de souligner que "la Cour a accordé la plus grande attention aux recours introduits par les candidats Abdelaali Hassani Cherif et Youcef Aouchiche, conformément aux principes de la justice constitutionnelle", et ce, a-t-il ajouté, "après avoir procédé à l'examen, la rectification et l'ajustement du contenu de l'ensemble des documents électoraux parvenus des commissions électorales de wilaya et de la commission électorale de la communauté nationale établie à l'étranger".

"La Cour constitutionnelle informe l'opinion publique que l'annonce qu'elle a faite actuellement ainsi que ses décisions statuant sur les recours, seront publiées au Journal officiel (JO) de la République algérienne démocratique et populaire", a-t-il fait savoir.

"La Cour constitutionnelle félicite le peuple algérien pour le succès de cette échéance électorale majeure et adresse ses chaleureuses félicitations au président de la République élu, lui souhaitant plein succès dans l'accomplissement de ses nobles fonctions", a-t-il conclu.

Résultats définitifs de la Présidentielle du 7 septembre : Texte intégral de la proclamation de la Cour constitutionnelle

La Cour constitutionnelle a publié, samedi, une proclamation comportant les résultats définitifs de l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre 2024, dont voici la traduction APS :

"La Cour constitutionnelle,

-Vu la Constitution, notamment ses articles 56, 85, 87, 88, 89, 91 (alinéas 10 et 11) et 191,

-Vu l'ordonnance 21-01 du 26 Rajab 1442 correspondant au 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, notamment ses articles 245, 246, 247, 256, 258 et 259 (alinéas 4 et 5), 260, 272 (alinéa 2) et 275 (alinéa 6),

-Vu le Règlement du 9 Safar 1444 correspondant au 5 septembre 2022 fixant les règles de fonctionnement de la Cour constitutionnelle, notamment ses articles 57, 61, 62, 88, 89, 90 et 91,

-Vu le décret présidentiel 24-282 du 2 Dhou El Hidja 1445 correspondant au 8 juin 2024 portant convocation du corps électoral pour l'organisation d'une élection présidentielle anticipée,

-Vu la décision 06/D.C.C/24 de la Cour constitutionnelle du 25 Moharrem 1446 correspondant au 31 juillet 2024 portant validation de la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle anticipée,

- Après avoir pris connaissance des résultats provisoires de l'élection présidentielle annoncés par l'Autorité nationale indépendante des élections le 4 Rabie El Aouel 1446 correspondant au 8 septembre 2024,

- Après avoir pris connaissance des procès-verbaux de dépouillement des voix, des procès-verbaux de recensement communal, des procès-verbaux de centralisation des résultats établis par les commissions électorales de wilaya et par la commission électorale des résidents à l'étranger,

- Après avoir examiné les deux recours déposés auprès du greffe de la Cour constitutionnelle par les candidats :

* Hassani Cherif Abdelaali pour le Mouvement de la société pour la paix (MSP)

* Aouchiche Youcef pour le Front des forces socialistes (FFS),

Lesquels recours ont été acceptés dans la forme et sur le fond.

- En vertu de la décision numéro 7 de la Cour constitutionnelle du 8 Rabie El Aouel 1446 correspondant au 12 septembre 2024 concernant le recours contre les résultats provisoires introduit par le représentant du candidat Hassani Cherif Abdelaali pour le Mou-

vement de la société pour la paix.

- En vertu de la décision numéro 8 de la Cour constitutionnelle du 8 Rabie EL Aouel 1446 correspondant au 12 septembre 2024 concernant le recours contre les résultats provisoires introduit par le représentant du candidat Aouchiche Youcef pour le Front des forces socialistes.

- Après avoir écouté les membres rapporteurs,

- Après avoir examiné les différents documents électoraux, y compris les bulletins nuls et les procurations,

- Et après la rectification des erreurs matérielles et l'établissement des résultats définitifs du scrutin,

La Cour constitutionnelle est parvenue aux résultats définitifs suivants :

- Nombre total d'électeurs inscrits à l'intérieur du pays et à l'étranger : 24.351.551
- Nombre total d'électeurs votants : 11.226.065
- Taux global de participation : 46,10%
- Bulletins nuls : 1.764.637
- Suffrages exprimés : 9.461.428
- Majorité absolue : 4.730.715
- Suffrages obtenus par chaque candidat par ordre décroissant :
- Monsieur Tebboune Abdelmadjid a

recueilli 7.976.291 voix, soit 84,30%

- Monsieur Hassani Cherif Abdelaali a recueilli 904.642 voix, soit 9,56%

- Monsieur Aouchiche Youcef a recueilli 580.495 voix, soit 6,14%

- Considérant qu'en vertu de l'article 85 (alinéa 2) de la Constitution, l'élection est acquise à la majorité absolue des suffrages exprimés des électeurs,

- et considérant que le candidat Tebboune Abdelmadjid a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés des électeurs, La Cour constitutionnelle annonce ce qui suit :

- Monsieur Tebboune Abdelmadjid est proclamé président de la République algérienne démocratique et populaire pour un second mandat.

- Il entre en fonction aussitôt après sa prestation de serment, conformément à l'article 89 de la Constitution.

- La présente proclamation est publiée au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Telles sont les délibérations de la Cour constitutionnelle lors de ses séances tenues les 6, 7, 8, 9 et 10 Rabie El Aouel correspondant aux 10, 11, 12, 13 et 14 septembre 2024".

INTEMPÉRIES À BECHAR Vers la relance des projets d'un barrage et de l'aménagement et reprofilage de Oued Bechar (Wilaya)



La wilaya de Bechar a décidé la relance des projets de réalisation du barrage d'Oued Labiad et du reprofilage de l'Oued Bechar, dans l'objectif d'atténuer les effets dangereux des crues du cours d'eau qui traverse sur 19 km la ville éponyme, a annoncé le wali, Mohamed Said BenKamou.

"Nous avons procédé à la relance des dossiers techniques liés à la réalisation d'un barrage sur le lit de l'Oued Labiad (Nord de Bechar), l'une des principales sources de l'Oued Bechar, et ce dans le but de mobiliser les eaux superficielles et surtout d'atténuer les effets dangereux des crues de l'Oued Bechar, dont les crues records d'octobre 2008 et la toute récente sont à l'origine d'inondations ayant touché une partie du chef-lieu de wilaya", a-t-il déclaré lors d'une récente rencontre avec la presse.

La réalisation de ce nouveau barrage d'une capacité de retenues de plus de 2 millions m3 d'eaux de crues de l'Oued précité, selon une étude déjà réalisée auparavant, permettra en plus de dompter les eaux des crues de l'Oued qui alimente la crue de celui de Bechar, de constituer un apport en eau supplémentaire en matière d'approvisionnement des populations de la commune de Bechar en eau potable, et répondre aux besoins d'irrigation des périmètres agricoles à proximité, a-t-il expliqué.

"S'agissant des études techniques pour l'aménagement et le reprofilage de l'Oued Bechar, elles ont été déjà finalisées par l'Office national d'irrigation et de drainage-réalisation et ingénierie (ONID-RI), (Filière de l'Office national d'irrigation et de drainage-ONID)", a-t-il fait savoir.

Ces études, d'un coût de 152 millions DA, ont permis de mettre en exergue l'ensemble des travaux et autres aménagements à réaliser au niveau de ce cours d'eau situé en milieu urbain, selon des cadres techniques de cet office.

En plus des travaux d'aménagement et de reprofilage de ce site naturel, dans la perspective de la protection de la commune de Bechar des inondations, il est également prévu, dans le cadre des mêmes études techniques, la réalisation sur les berges de l'Oued de plusieurs projets attractifs au bénéfice de la population locale, ont-ils signalé.

Vers une interdiction des constructions sur les berges de l'Oued

"Désormais, nous allons interdire toutes constructions ou réalisation d'infrastructures à proximité des berges de l'Oued de Bechar, dans un souci de protection de la sécurité des riverains", a assuré le chef de l'exécutif de la wilaya.

"Nous avons constaté que depuis octobre 2008, les mêmes situations d'inondations des habitations des riverains et d'infrastructures publiques situées à proximité de cet oued refont surface".

"Raison pour laquelle nous allons prendre les mesures nécessaires pour l'interdiction de toutes constructions sur cette zone inondable, avant l'entame du projet d'aménagement et de reprofilage de ce cours d'eau", a souligné M. Mohamed Said Benkamou.

AFFAIRES RELIGIEUSES

Célébration de la Journée nationale de l'imam

L'Algérie célèbre, aujourd'hui, la Journée nationale de l'imam (15 septembre) sous le slogan "L'imam : de la guerre de libération à l'édification", dans une ambiance particulière car intervenant, cette année, à la veille du Mawlid Ennabaoui Echarif.

Instituée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en 2021, la Journée nationale de l'imam est l'occasion de mettre en lumière le rôle et la mission des imams et des oulémas algériens dans l'éducation et la transmission des valeurs et enseignements de l'islam, ainsi que leur contribution active à la préservation des fondements et constantes de la nation et du référent religieux national, à travers le discours modéré du juste milieu.

Outre leur rôle dans la lutte contre toutes les formes d'extrémisme et de radicalisation, les imams algériens contribuent aussi à la moralisation de la vie sociale et à la diffusion des valeurs de bienveillance, d'entraide et de solidarité à travers les chaires des mosquées, les écoles coraniques et les campagnes de sensibilisation.

Compte tenu de l'importance de l'imam au sein de la société, les hautes autorités du pays accordent un intérêt particulier à cette catégorie, comme en témoigne l'approbation du régime indemnitaire de l'imam, décidée en février dernier lors d'une réunion du Conseil des ministres présidée par le président de la République.

Véritable acquis pour les imams, cette décision marque la valorisation de leur rôle social et spirituel en tant que soupape de sécurité dans la société. Un intérêt que reflète également la promulgation du décret exécutif 24-130 du 9 avril 2024 modifiant et com-



plétant le décret exécutif 08-411 du 24 décembre 2008 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'administration chargée des affaires religieuses et des wakfs. Ce texte fixe les modalités de promotion des fonctionnaires appartenant aux grades d'imam excellent et de premier imam précheur et consacre un chapitre entier au corps des imams excellents (missions, conditions de recrutement et modalités de promotion), lesquels sont chargés de contribuer à la promotion des prêches de chaire, à la préservation de l'unité nationale et des constantes de la société et à la prévention contre les fléaux sociaux. Le

statut particulier précise, en outre, les conditions de recrutement et de promotion au grade d'imam excellent et les dispositions d'intégration dans le même grade, tout en fixant les conditions de recrutement et de promotion dans les cinq (5) grades que comprend le corps des imams, à savoir imam mouderrès, imam prédicateur, imam professeur, imam précheur et premier imam précheur.

A noter que la célébration officielle de la Journée nationale de l'imam à Sétif sera marquée par l'organisation dans cette wilaya d'un colloque national sur la contribution des imams à la glorieuse guerre de libération.

FÊTE RELIGIEUSE

Célébration du Mawlid Ennabaoui à Adrar, entre ferveur spirituelle et attachement aux traditions

Une ambiance chaleureuse de ferveur spirituelle règne depuis le début du mois hégirien de Rabie El-Awal, mois de naissance du prophète Mohamed (QSSSL), sur les lieux de culte, mosquées, zaouïas et écoles coraniques de la wilaya d'Adrar.

Les adeptes de ces lieux religieux s'attèlent, au même jour du mois de Rabie El-Awal, à célébrer cet événement religieux en organisant, dans les différentes structures culturelles, les mosquées, les écoles coraniques et les sièges des zaouïas, une panoplie d'activités, entre prêches, conférences et halaqate (regroupements religieux),

mettant à l'honneur les valeurs et préceptes religieux transmis par le prophète Mohamed (QSSSL). L'association et Choyoukh de la mosquée Moadh Bendjebel, à Adrar, animent des veillées religieuses, avec la participation de fidèles de tous âges, afin de perpétuer cette tradition et pérenniser ce legs immatériel ancestral.

Selon l'imam de la mosquée, Cheikh Ahmed Abassi, le programme commémoratif Mawlid Ennabaoui est lancé dès l'entame du mois hégirien de Rabie El-Awal par la récitation du Saint Coran, l'animation de Halaqate de Medh (panégyriques), comme le faisaient les anciens érudits et

Choyoukh, tels que les regrettés Sidi Mohamed Belkibir et Sidi Hadj Salem Benbrahim. Très attachés aux traditions ancestrales aux dimensions socioreligieuses, les Adraris perpétuent l'événement par l'établissement, depuis le début du mois de Rabie El-Awal, d'un programme commémoratif et festif riche en textes poétiques légués par d'éminentes personnalités, à l'instar des textes "El-Borda" de l'imam El-Boussairi, en ouverture des festivités, et de celui de "Takhmiss" d'El-Baghdadi.

Ces récitals de poèmes panégyriques évoquant et mettant à l'honneur la Sira Ennabaouia (ligne de

conduite du prophète QSSSL), visent à ancrer cette date chez les jeunes générations et les imprégner des enseignements du Sceau des prophètes et messagers, les orientant sur la voie d'un islam de juste milieu et de modération.

La célébration de cette date religieuse, faisant l'objet de moult activités religieuses et culturelles, est marquée également par l'organisation, dans les différentes structures culturelles, de concours sur la Sira Ennabaouia, le Hadith et la récitation du Saint Coran, sous l'égide de la direction des Affaires religieuses et des Wakfs et d'autres institutions concernées.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Djanet: plus de 550 nouvelles places de formation pour la session d'octobre (DFEP)

Pas moins de 557 nouvelles places de formation, toutes formules confondues, sont offertes dans la wilaya de Djanet, dans le cadre de la prochaine rentrée de la formation professionnelle (session d'octobre), a-t-on appris jeudi de la direction locale de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP).

Ces postes sont répartis sur 37 spécialités de formation, dont trois nouvellement introduites et afférentes à la gestion et l'économie de l'eau, le traitement de textes, la peinture et la vitrerie, en vue de satisfaire les vœux des postulants et des exigences du marché local de l'emploi, a indiqué le

DFEP, Brahim Moussaoui. De même, cinq (5) nouvelles spécialités de formation ont été retenues pour la qualification des bénéficiaires de l'allocation chômage et portent sur la pâtisserie, l'électricité et la gestion et tri des déchets, a-t-il ajouté.

Des postes de formation en pâtisserie ont été retenus pour la femme rurale de la région de Tinelkroum, lui permettant d'acquiescer un métier et un savoir-faire professionnel à même de l'aider à s'insérer dans le marché du travail.

La direction du secteur va lancer, en prévision de cette session, une campagne d'information, la distribu-

tion de dépliants et l'animation d'émissions radiophoniques sur les opportunités de formation disponibles à travers les différents établissements de formation, y compris pour les personnes aux besoins spécifiques.

Le secteur, qui a enregistré, au titre de la session de février dernier, la sortie de 63 promus, dont 36 filles, dispose d'un institut de la formation professionnelle à Djanet et de deux centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) dans les communes de Djanet et Bordj El-Haouès, selon les données de la DFEP.

APS

TÉBESSA

Près de 7.000 foyers raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz depuis le début de l'année 2024

Pas moins de 6.992 foyers ont été raccordés, depuis le début de l'année en cours, aux réseaux d'électricité et de gaz naturel dans différentes communes de la wilaya de Tébessa, a indiqué, samedi, le responsable par intérim de la communication de la direction de la distribution de l'électricité et du gaz, Salah Aïssaoui.

Entre le 1er janvier et la fin du mois d'août, 3.822 foyers ont été raccordés au réseau d'électricité et 3.170 autres au réseau de distribution du gaz naturel, a précisé le même responsable dans une déclaration à l'APS. M. Aïssaoui a ajouté que ces raccordements au gaz et à l'électricité, financés au titre de différents programmes de développement, visent à améliorer les conditions de vie de la po-



pulation, notamment dans les zones éloignées, et ajouté que le groupe Sonelgaz poursuit la mise en œuvre de ses programmes pour raccorder d'autres foyers à ces deux réseaux.

La même source a rappelé que le taux de raccordement au réseau électrique est de l'ordre de 98 % dans la wilaya de Tébessa, tandis que celui de gaz naturel est estimé à 76 %.

TAMANRASSET

Attribution de contrats de concession pour la réalisation de projets d'investissement (wilaya)

Une opération d'attribution de contrats de concession pour la réalisation de projets d'investissement a été lancée dans la wilaya de Tamanrasset, ont rapporté vendredi les services de la wilaya.

Ils s'agit dans une première étape de la distribution de cinq (5) contrats de concession pour la concrétisation de projets d'investissement, outre l'attribution d'attestations provisoires d'octroi du foncier industriel pour d'autres projets,

selon la même source. Le wali de Tamanrasset, Mohamed Boudraâ, a indiqué que "l'Etat déploie de grands efforts pour l'octroi du foncier industriel destiné à l'investissement", appelant par la même occasion tous les secteurs concernés à accompagner les investisseurs et à contribuer à "la concrétisation effective" des projets.

"Ces nouveaux projets concernent différentes activités industrielles", a précisé le même

responsable, ajoutant, que le foncier industriel est disponible dans la wilaya, avant de souligner la nécessité d'attirer davantage d'investisseurs. Pour sa part, le représentant de l'assemblée populaire de la wilaya (APW) de Tamanrasset, Karzika Abdallah, a indiqué que ces projets d'investissement, une fois concrétisés, créeront des opportunités d'emploi et promouvront l'investissement industriel dans la région.

BATNA

Raccordement de 249 foyers aux réseaux de l'électricité et du gaz dans des zones isolées de la commune d'Oued Chaâba

Pas moins de 249 foyers situés dans des zones isolées de la commune d'Oued Chaâba (Batna), ont été raccordés, mercredi, aux réseaux de distribution de l'électricité et du gaz naturel, au cours d'une cérémonie présidée par le wali, Mohamed Benmalek.

Le nombre de foyers ayant bénéficié de l'énergie électrique, moyennant un investissement public de plus de 53 millions de dinars, s'élève à 139, dont 72

situés dans différentes zones éparpillées de la région de "Merfeg El Henna", les 67 autres se trouvant dans le groupement d'habitats de Lembiridi, selon les explications fournies au chef de l'exécutif local.

S'agissant du gaz naturel, il bénéficie désormais, grâce à cette opération financée à hauteur de 5,6 millions de dinars dans le cadre du programme complémentaire de développement des zones isolées, à

110 foyers du village d'El Biar, selon ces mêmes explications. Le directeur de wilaya de l'énergie et des mines, Abdelhamid Maafa, a fait état de la proposition d'une opération nécessitant un financement estimé à 70 millions de dinars pour le raccordement de 90 habitations de différentes zones de la commune à l'énergie électrique, et de 3 autres opérations requérant un budget de plus de 89,6 millions de dinars

pour le raccordement de 114 autres habitations au gaz naturel. Le chef de l'exécutif local, qui a longuement écouté les préoccupations de la population locale, s'est engagé à y répondre en fonction des priorités et des ressources financières disponibles, avant d'inspecter les travaux de réalisation d'un forage pour l'alimentation en eau potable des habitants de la zone d'El Ghedjati, dans la même commune.

SAÏDA

Le secteur de l'éducation doté de 8 nouvelles infrastructures (responsable)

Le secteur de l'éducation nationale dans la wilaya de Saïda, sera doté de huit nouvelles infrastructures tous paliers d'enseignement confondus, à l'occasion de la rentrée scolaire (2024-2025), a annoncé, mercredi, le wali Amoumen Mermouri.

Le premier responsable de l'exécutif de la wilaya a indiqué, en marge d'une visite d'inspection des chantiers de projets de développement local, que ces nouvelles infrastructures pédagogiques devant être mises en service lors de la prochaine rentrée des classes, sont réparties à travers les communes du chef-lieu de wilaya, d'Ain Lahdjar, de Sidi Boubekeur et de Ouled Brahim.

Il s'agit de deux lycées, trois collèges d'enseignement moyen (CEM), trois écoles, de quatre classes d'extension, d'une cantine scolaire et plusieurs terrains destinés à l'éducation physique et sportive (EPS) revê-

tus tous de gazon synthétique.

Les travaux, lancés à l'initiative de la direction de l'Éducation, sont en cours en vue de doter toutes ces nouvelles infrastructures de matériel et d'équipements pédagogiques nécessaires à leur fonctionnement, a-t-on souligné.

Le directeur des Equipements publics de la wilaya a déclaré, de son côté, que les travaux de réalisation de dix groupements scolaires, de six CEM et de trois lycées seront lancés à partir du mois d'octobre prochain, au niveau de la commune chef-lieu de wilaya et des daïras d'Ain Lahdjar, de Youb, de Ouled Brahim, de Sidi Boubekeur et de Hassasna.

Les assiettes foncières destinées à abriter ces futurs établissements scolaires, ont été d'ores et déjà retenues, a-t-on fait savoir, soulignant que la commission technique relevant de la direction des équipements publics a

finalisé l'élaboration des cahiers des charges et a procédé au choix des entreprises devant être chargées de travaux.

A rappeler que le secteur de l'éducation compte, dans la wilaya de Saïda, 212 écoles primaires, 68 CEM et 31 lycées.

Lors de sa tournée d'inspection, le wali de cette collectivité des Hauts-plateaux de l'Ouest s'est, notamment, enquis de l'état d'avancement des opérations inhérentes à l'équipement des CEM "Chahid Baghdaoui Abdelkrim" et "Fares Djilali", implantés respectivement à la cité "Es-Salam 2" et à "Dhar Cheikh", dans la perspective de leur entrée en exploitation lors de la prochaine rentrée des classes.

Il a aussi inspecté le chantier d'aménagement de deux polycliniques, dont les travaux affichent un taux d'avancement accéléré.

TISSEMSILT

De nouvelles infrastructures scolaires pour la prochaine rentrée

Le secteur de l'éducation de la wilaya de Tissemsilt a été renforcé par de nouvelles structures éducatives dans les trois paliers, qui seront mises en service lors de la prochaine rentrée scolaire 2024-2025, a-t-on appris du directeur de l'éducation Hocine Medjahed.

Il s'agit de 3 nouvelles écoles primaires réalisées à Bordj Emir Abdelkader, Theniet El Had et Bordj Bounâama, un nouveau lycée à la cité AADL, deux nouveaux CEM à la cité Nebar et la cité 1.400 logements du chef-lieu de wilaya.

Selon la même source, il a été procédé à la réfection et à la réhabilitation de plus de 50 écoles primaires à travers le territoire de la wilaya, qui sont prêtes à accueillir les élèves, plus de 20 CEM et 12 lycées, selon le même responsable, qui a ajouté que le secteur a été renforcé par deux salles de sports aux lycées "Rabah Bitat" et "Mohamed Bounâama" de la commune de Tissemsilt, un demi-pensionnat au CEM "Sahli Saïd" et la commune de Lardjam, 7 cantines scolaires, dont quatre à Tissemsilt, 2 à Theniet El Had, et 1 à El Malaab, ainsi que des espaces d'éducation physique à travers toutes les écoles primaires de la wilaya.

Concernant le livre scolaire, 21 points de vente ont été installés, outre 9 librairies agréées par la wilaya et des annexes de l'Office national du livre scolaire, a indiqué la même source, insistant sur la disponibilité du livre d'anglais de la 5ème année primaire, distribué à tous les établissements scolaires de la wilaya et tous les points de vente du livre scolaire.

A noter que le nombre d'élèves scolarisés du cycle primaire de la wilaya (sans compter le palier préscolaire) compte plus de 45.845 élèves, le cycle moyen avec 34.306 et le secondaire avec 14.373, encadrés par plus de 1.280 enseignants du cycle secondaire, 1.890 au moyen et 2.414 enseignants dans le cycle primaire.

AIN TEMOUCHENT

690 millions de dinars pour le transport et la restauration scolaires

La wilaya d'Ain Temouchent a réservé une enveloppe financière de 690 millions de dinars pour la prise en charge du transport et la restauration scolaires, a-t-on appris, jeudi, de la directrice de l'administration locale de la wilaya, Nacera Sebaha.

Parmi les préparatifs de la rentrée scolaire 2024-2025, la réservation d'une enveloppe financière de 620 millions de dinars de la Caisse nationale de l'assurance et de la solidarité des collectivités locales pour la restauration scolaire au profit des écoles primaires des différentes communes, a fait savoir Mme Sebaha lors du conseil de l'exécutif.

Une autre enveloppe de 70 millions de dinars, dans le cadre du même programme, a été réservée pour le transport scolaire, au niveau de 28 communes, a-t-elle ajouté, soulignant qu'il s'agit d'un budget qui va servir à la maintenance ou la location des bus scolaires dans les communes qui connaissent des insuffisances.

"Une enveloppe supplémentaire de 140 millions de dinars a été, par ailleurs, réservée pour la prise en charge de différents besoins concernant la rentrée scolaire", a-t-elle encore indiqué. D'autre part, le wali d'Ain Temouchent, M'hamed Mouden, a affirmé lors du conseil exécutif qu'il a présidé, que la wilaya est prête pour la rentrée scolaire, ajoutant que les différents projets programmés ont été réceptionnés, dont 37 classes d'une nouvelle extension scolaire, récemment finalisées.

Le même responsable a insisté sur l'importance d'équiper ces classes avec tout le matériel nécessaire, notamment les tables, chaises, armoires, chauffage, entre autres, pour être prêt à accueillir les élèves, dès le premier jour de la rentrée scolaire.

ALGERIE - OPEP L'Opep réaffirme son engagement pour un marché stable selon une approche réaliste

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a assuré, hier, qu'elle se concentre pour que le marché mondial du pétrole soit stable et équilibré dans l'intérêt des producteurs et des consommateurs, dans une approche "inclusive" et "réaliste".

"Il ne fait aucun doute que l'Opep est la championne du marché mondial du pétrole et de la coopération internationale, car elle continue, jour après jour, de se concentrer sur la garantie que le marché pétrolier soit stable et équilibré dans l'intérêt de tous les producteurs et consommateurs, ainsi que de l'économie mondiale, malgré les défis auxquels notre industrie est confrontée", a souligné le secrétaire général de l'Opep, Haltham Al Ghais, dans une déclaration publiée par l'organisation sur son site web à l'occasion de la célébration du 64ème anniversaire de sa création, coïncidant avec la date du 14 septembre 1960.

Dans ce contexte, le SG de l'Opep a précisé que "l'organisation célèbre aujourd'hui l'histoire de son succès sans précédent", tout en assurant qu'il est "convaincu qu'avec le soutien continu des pays membres de l'Opep et de toute la famille de l'Opep, l'organisation est prête à continuer de prospérer dans les années et les décennies à venir".

L'organisation a assuré, dans un communiqué à cette occasion, qu'"elle avait toujours défendu, au cours de ses 64 années d'existence, la coopération et le dialogue entre toutes les parties prenantes pour assurer la stabilité du marché mondial du pétrole, relever les défis par des approches inclusives et réalistes, ainsi que garantir que le pétrole continue de soutenir le développement des nations et la prospérité de l'humanité".

L'Opep a relevé, également, que "sa mission vitale et ses objectifs visent notamment de soutenir la stabilité du marché pétrolier et de protéger le droit de tous les pays à exercer une souveraineté permanente sur leurs ressources naturelles dans l'intérêt du développement". Dans ce cadre, l'organisation a évoqué la Déclaration de coopération (DoC), l'accord historique entre les pays membres de l'organisation et les principaux pays producteurs de pétrole non membres de l'Opep, conclu à Alger le 28 septembre 2016, avant d'être entériné en mois de novembre de la même année à Vienne, permettant aux signataires de travailler ensemble dans l'intérêt d'une stabilité durable du marché du pétrole.

La signature de cette déclaration a constitué "la plus récente démonstration éclatante des efforts menés pour la stabilité du marché mondial du pétrole", a-t-on encore souligné dans le communiqué, tout en précisant que "l'organisation, qui fête aujourd'hui ses 64 ans, célèbre plus de six décennies de réalisations et de succès exceptionnels".

A l'occasion de la commémoration du 64ème anniversaire de la fondation de l'organisation, une cérémonie a été organisée à Vienne au siège de l'organisation par le secrétariat.

Fondée à Bagdad, du 10 au 14 septembre 1960 par le Koweït, l'Irak, l'Iran, l'Arabie saoudite et le Venezuela, l'organisation se compose aujourd'hui de 12 pays membres: l'Algérie, le Congo, la Guinée équatoriale, le Gabon, la Libye, le Nigéria et les Emirats arabes unis, en plus des membres fondateurs.

L'Algérie, qui joue un rôle très actif au sein de l'Opep, avait adhéré en juillet 1969 à cette organisation.

SONELGAZ Exportation d'équipements électriques importants vers l'Irak

Le groupe "Sonelgaz" a annoncé, hier dans un communiqué, avoir procédé à l'exportation d'équipements électriques importants vers l'Irak, soulignant avoir réussi à relancer des partenariats commerciaux importants sur les plans local et international.

La cérémonie de l'opération d'exportation est prévue, samedi au niveau de l'usine de la société General Electric Algeria Turbines "GEAT" à Batna, une société par actions entre Sonelgaz et l'opérateur américain General Electric (GE), grâce à laquelle une importante cargaison d'équipements électriques est exportée vers la société irakienne "Taurus Arm For Power Generation, Oil Trading and Transportation Ltd", précise le communiqué.

Il s'agit de l'exportation d'un générateur pour turbines à gaz de types "H53" et "H50" d'une puissance de 300 mégawatts en sus des accessoires, ajoute la même source.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en



œuvre des instructions des hautes autorités du pays visant à sortir progressivement de la dépendance aux hydrocarbures, à travers la diversification des activités économiques et commerciales et la valorisation du produit national, note le

communiqué. Sonelgaz a affirmé poursuivre ses programmes stratégiques pour augmenter la valeur de ses exportations et soutenir le taux d'intégration nationale. Le groupe a pu, à travers ses filiales et "en un temps record", relancer

des partenariats commerciaux importants aux niveaux local et national, ce qui témoigne de son efficacité moignée dans la mise économique orientations en œuvre des hautes autorités du pays. Ces opérations confirment également "la grande contribution du groupe à renforcer la chaîne de valeur dans le secteur de l'énergie, à réaliser la croissance et la prospérité et à développer les compétences locales", de même qu'elles mettent en évidence "le rôle prépondérant du groupe dans le soutien de la dynamique du développement national conformément à la vision économique adoptée par les hautes autorités du pays", conclut la même source.

Exportation d'une importante cargaison de pièces de rechange pour compteurs d'électricité vers la Tunisie

Le groupe Sonelgaz a procédé, hier, à l'exportation d'une importante cargaison de différentes pièces de rechange pour compteurs d'électricité vers la Tunisie, dans le cadre des efforts du Groupe visant à contribuer à l'augmentation des exportations du pays hors hydrocarbures, indique un communiqué de Sonelgaz. Le Groupe a précisé que les pièces de rechange en question ont été fabriquées par sa filiale industrielle, à savoir la Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG), soulignant que le processus

de fabrication s'est déroulé au niveau de l'unité d'El Eulma.

Cette opération s'inscrit, selon le Groupe, dans le cadre de la mise en œuvre des instructions des hautes autorités du pays visant à sortir progressivement de la dépendance aux hydrocarbures, à travers la diversification des activités économiques et commerciales et la valorisation du produit national.

Cette opération d'exportation fait suite à l'envoi, la semaine dernière, d'une cargaison provenant de l'usine de bornes de recharge pour véhi-

cules électriques relevant de la SAIEG pour l'exportation de 433 bornes de recharge, fabriquées au niveau de la même unité, selon la même source.

Dans ce cadre, le Groupe a fait état de la signature, via sa filiale SAIEG, de plusieurs contrats et accords pour l'exportation de différents types d'équipements et de pièces de rechange électriques vers le marché extérieur, et ce, après avoir atteint une autosuffisance au niveau du marché national, conclut le communiqué.

ALGERIAN ENERGY COMPANY Réception de la première livraison des pompes pour les stations de dessalement de l'eau de mer

La société Algerian Energy Company (AEC), filiale du Groupe Sonatrach, a réceptionné vendredi, à l'aéroport international Houari-Boumediene, la première cargaison de pompes en provenance du Japon, destinées au fonctionnement des quatre grandes stations de dessalement de l'eau de mer.

Il s'agit des stations de Cap djenet (Boumerdes), El Taref, Bejaia et Fouka (Tizaza), entrant dans le cadre du programme national complémentaire de réalisation de cinq grandes stations de dessalement de l'eau de mer, en plus de celle d'Oran.

Cette première opération de réception des équipements sensibles et nécessaires au fonctionnement des stations qui a démarré vendredi et qui s'étalera jusqu'au 26 septembre en cours, s'inscrit dans le cadre du programme approuvé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune visant à renforcer la sécurité hydrique grâce au dessalement de l'eau de



mer, et ce à travers le programme national complémentaire de construction de cinq grandes stations de dessalement d'eau de mer d'une capacité de production de 1,5 million de mètres cubes par jour "en un temps record".

A cet effet, l'AEC, maître d'ouvrage du projet, et conformément aux directives du PDG de Sonatrach, a lancé un pont aérien couvrant dix vols, afin d'approvisionner ces projets en équipements et matériels nécessaires en vue d'accélérer l'achèvement de la phase finale du programme, a dé-

claré le PDG de l'AEC, Lotfi zenadi. Le recours à l'importation express, par fret aérien, de ces équipements qui comprennent principalement des pompes avec des dispositifs de récupération d'énergie, permettra de respecter le délai de livraison estimé à quelques jours au lieu du fret maritime qui pourrait prendre des mois.

Ces efforts et mesures prises par le groupe Sonatrach, en coordination avec le ministère de l'Énergie et des Mines, traduisent l'engagement de l'Etat et de tous les intervenants dans ce programme pour garantir la

livraison de ces projets dans les délais impartis", précise le responsable.

De son côté, le Président directeur général de l'Entreprise Algérienne de réalisation de projets industriels, Tarek nouzi, a indiqué que l'arrivée de ces équipements "permettra le lancement de l'alimentation en eau potable à travers les quatre stations d'ici la fin de l'année".

L'état d'avancement des travaux des cinq grandes stations de dessalement d'eau de mer de (Boumerdes, Taref, Bejaia, Fouka et Oran) a atteint 75 %, selon les explications fournies par le PDG de l'Entreprise nationale des grands travaux pétroliers, Mammeri benyoucef.

L'Entreprise nationale des grands travaux pétroliers, l'Entreprise algérienne de réalisation de projets industriels, l'Entreprise nationale de canalisation, ainsi que COSIDER Canalisation (Groupe COSIDER), participent aux travaux de constructions.

MALDIVES

Pas de plan de sauvetage du FMI en dépit des difficultés financières

Les Maldives ont affirmé que leurs difficultés financières étaient "temporaires" et qu'ils n'avaient pas l'intention de solliciter un plan de sauvetage du Fonds monétaire international (FMI) après les avertissements sur un éventuel défaut de paiement.

Le ministre des Affaires étrangères Moosa Zameer a déclaré que l'archipel de l'océan Indien, surtout connu pour ses stations balnéaires haut de gamme, poursuivait ses hausses d'impôts pour faire face à ses obligations en matière de service de la dette.

"Je ne pense sérieusement pas que ce soit le moment pour dialoguer avec le FMI. Notre problème est très temporaire car nous avons actuellement une baisse de nos réserves", a-t-il dit.

En mai, le FMI avait



exhorté les Maldives à augmenter d'urgence ses recettes et à réduire ses dépenses et les emprunts extérieurs afin d'éviter une crise économique majeure.

Selon les données officielles, la dette extérieure des Maldives s'est élevée à 3,37 milliards de dollars au premier trimestre de cette année, ce qui équivaut à environ 45% du produit intérieur brut.

"Nous avons des partenaires très sensibles à nos besoins et à notre situation", a-t-il déclaré vendredi soir aux journalistes à Colombo.

Selon lui, les réformes fiscales et la rationalisation de la gestion des entreprises publiques devraient améliorer le problème des liquidités.

MARCHÉS BOURSIERS
La Bourse de Paris dans le vert

La Bourse de Paris évolue en hausse vendredi, au lendemain de la deuxième baisse des taux de la BCE, le marché attendant désormais de voir ce que la Réserve fédérale décidera pour sa politique monétaire la semaine prochaine.

Vers 08h15 GMT, l'indice CAC 40 prenait 0,37%, avançant de 26,70 point, à 7.461,77 points.

Judi, l'indice parisien avait terminé en hausse de 0,52%.

Paris, comme d'autres places européennes, profitait aussi de la clôture

positive jeudi de la Bourse de New York, qui donne le la sur les marchés. Le Dow Jones a gagné 0,58%, le Nasdaq 1,00% et le S&P 500 0,75%.

Après plusieurs semaines de doutes quant à la santé de l'économie américaine, qui aurait pu justifier une forte baisse de 0,50 point des taux de la Fed, les investisseurs estiment toutefois qu'une baisse modérée de 0,25 point est plus probable depuis la publication mercredi de l'inflation américaine s'élevant à 2,5%.

Ils restent attentifs aux publications

concernant la première puissance économique mondiale, à l'approche de la prochaine réunion de la puissante banque centrale américaine la semaine prochaine.

La veille, la BCE, qui a procédé à une deuxième baisse de ses taux de 0,25 point, a aussi révisé légèrement à la baisse ses prévisions de croissance économique de la zone euro, à 0,2% pour le deuxième trimestre.

Vers 08h00 GMT, les rendements de l'emprunt à dix ans français s'établissaient à 2,84%, contre 2,85% la veille.

Wall Street termine en hausse

La Bourse de New York a terminé en hausse vendredi, de nouveau convaincue d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine et d'une normalisation de l'inflation.

Le Dow Jones s'est adjugé 0,72%, l'indice Nasdaq 0,65% et l'indice élargi S&P 500, 0,54%.

S&P 500 et Nasdaq vien-

ent de signer cinq séances consécutives dans le vert, le premier n'étant plus qu'à un souffle de son record.

La place new-yorkaise a salué la baisse des prix à l'importation (-0,3% sur un mois) en août, plus marquée que prévu (-0,2%), mais aussi les conclusions de l'enquête mensuelle de l'université du Michigan sur le moral des

consommateurs. L'indice principal du rapport a progressé en septembre, plus que ne le prévoient les économistes. Quant aux anticipations d'inflation des consommateurs américains, elles sont au plus bas depuis décembre 2020, signe que le grand public croit en une accalmie durable des prix. Le marché attend sereinement

la réunion de la Réserve fédérale américaine (Fed), mardi et mercredi, même si l'incertitude règne quant à la décision que prendra l'institution. Le marché obligataire a aussi réagi à ce développement. Le rendement des emprunts d'Etat américains à 2 ans se détendait, à 3,59% contre 3,64% la veille en clôture.

Les marchés optimistes avant une semaine décisive pour les taux

Les marchés occidentaux ont fini la semaine en hausse vendredi, les investisseurs attendant de pied ferme des baisses de taux lors d'une semaine cruciale qui verra plusieurs banques centrales majeures se réunir.

Les Bourses européennes ont terminé dans le vert: Paris a progressé de 0,41%, Londres de 0,39% et Milan de 0,34%. Francfort a gagné 0,98%, portée par un rebond du secteur automobile.

A Wall Street, le Dow Jones s'est adjugé 0,72%, l'indice Nasdaq 0,65% et l'indice élargi S&P 500, 0,54%.

S&P 500 et Nasdaq viennent de signer cinq séances consécutives dans le vert, le premier n'étant plus qu'à un souffle de son record.

Les marchés voient toutes les grandes banques centrales, à l'exception de la Banque du Japon, s'engager

dans un cycle d'assouplissement monétaire, favorable, a priori, aux actions.

La place new-yorkaise a salué la baisse des prix à l'importation (-0,3% sur un mois) en août, plus marquée que prévu (-0,2%), mais aussi les conclusions de l'enquête mensuelle de l'université du Michigan sur le moral des consommateurs. L'indice principal du rapport a progressé en septembre, plus que ne le prévoient les économistes.

Quant aux anticipations d'inflation des consommateurs américains, elles sont au plus bas depuis décembre 2020, signe que le grand public croit en une accalmie durable des prix.

Le marché attend sereinement la réunion de la Réserve fédérale américaine (Fed), mardi et mercredi, même si l'incertitude règne quant à la décision que prendra l'institution. Le marché

obligataire a aussi réagi à ce développement. Le rendement des emprunts d'Etat américains à 2 ans se détendait, à 3,59% contre 3,64% la veille en clôture.

Les cours du pétrole se sont repliés, les opérateurs constatant que l'ouragan Francine n'a, a priori, pas fait de dégâts significatifs lors de son passage dans le Golfe du Mexique et en Louisiane.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre a baissé de 0,50%, à 71,61 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain avec échéance en octobre a lui cédé 0,46%, à 68,65 dollars.

Le bitcoin bondissait de 3,00% à 59.943 dollars.

L'or a dépassé un nouveau sommet historique: 2.583,45 dollars. Vers 20H55 GMT, il progressait de 0,79% à 2.578,21 dollars l'once.

Le yen au plus haut de l'année face au dollar

Le yen est monté vendredi à son plus haut niveau de l'année face au dollar, profitant d'un fléchissement des taux obligataires américains, avant une semaine cruciale marquée par plusieurs réunions de banques centrales.

Vers 19H50 GMT, la devise nippone prenait 0,63% contre le billet vert, à 140,92 yens pour un dollar. Plus tôt, elle avait atteint 140,29 yens, une première depuis fin décembre.

La monnaie japonaise, très réactive aux écarts de rendements, a effectué ce nouveau coup de rein à la faveur de la détente des taux obligataires américains. Le rendement

des bons du Trésor à 2 ans est ainsi descendu à 3,58% contre 3,64% la veille en clôture. Le sommet du yen intervient avant une semaine dense, lors de laquelle vont se réunir les banques centrales de quatre pays clefs, dont les Etats-Unis (mardi et mercredi) et le Japon (jeudi et vendredi). Les opérateurs attribuent quasiment la même probabilité à une baisse d'un quart et d'un demi-point de pourcentage du taux directeur de la banque centrale américaine (Fed). Côté japonais, les investisseurs s'attendent à un statu-quo et n'anticipent pas de nouveau relèvement avant 2025.

MADAGASCAR

La Banque mondiale accorde un prêt de 28 millions de dollars pour le développement durable

Le Programme régional pour la résilience climatique (PRRC), une initiative gouvernementale visant à promouvoir un développement durable dans le sud de Madagascar, a été officiellement lancé jeudi, selon un rapport de la primature malgache.

La Banque mondiale a octroyé un prêt de 28 millions de dollars pour financer principalement les infrastructures nécessaires à ce projet, selon la source.

Le PRRC inclut la construction d'une grande digue sur le fleuve Mandrare, dans le sud du pays, qui génèrera environ 1,9 MW d'électricité, améliorant ainsi l'éclairage dans de nombreux petits villages.

Parallèlement, deux grands pipelines seront installés pour acheminer de l'eau potable sur 330 kilomètres et irriguer 16.000 hectares dans les districts d'Amboasary et Ambovombe.

Ces infrastructures profiteront à environ 500.000 habitants du sud de l'île. Lors de son discours de lancement du PRRC, le Premier ministre malgache, Christian Ntsay, a souligné que la transformation complète du sud de Madagascar reste une priorité des autorités.

Par ailleurs, la construction de canalisations est en cours pour fournir de l'eau potable et pour l'agriculture à 60 villages dans la zone cible, et des projets routiers importants sont également en cours pour améliorer les connexions, notamment les routes nationales menant principalement vers le sud de l'île.

CHINE

La production industrielle en hausse de 4,5% en août

La production industrielle à valeur ajoutée de la Chine, un indicateur économique important, a augmenté de 4,5% en glissement annuel en août, selon des données officielles publiées samedi.

En base mensuelle, la production industrielle a progressé de 0,32% en août, a annoncé le Bureau d'Etat des statistiques (BNS) dans un communiqué mensuel. La production industrielle mesure l'activité des entreprises ayant un chiffre d'affaires annuel issu de leur activité principale d'au moins 2,82 millions de dollars. Pour leur part, les ventes au détail ont ralenti à +2,1% sur un an en août, après un rebond à +2,7% en juillet, d'après le BNS.

"Les effets négatifs des changements actuels de l'environnement extérieur se renforcent, la demande intérieure reste insuffisante et l'économie est toujours confrontée à de nombreuses difficultés et à de nombreux défis dans la poursuite de sa reprise", a expliqué le BNS dans un communiqué.

De son côté, le chômage a augmenté en août (5,3%) par rapport à juillet (5,2%).

La publication de ces chiffres intervient au lendemain de l'annonce par Pékin du changement de l'âge de départ à la retraite, face à une baisse de la natalité et au vieillissement de la population.

A partir de 2025, l'âge légal sera graduellement porté à 63 ans pour les hommes, contre 60 actuellement, tandis que celui pour les femmes passera de 50 à 55 ans, ou de 55 à 58 ans selon le type de travail exercé, selon les médias locaux citant une décision gouvernementale.

EDUCATION

Mascara : près de 44.000 trousseaux scolaires réservés aux élèves nécessiteux

Un quota de 43.900 trousseaux scolaires a été réservé à des élèves nécessiteux dans la wilaya de Mascara, a annoncé mercredi le wali, Farid Mohammedi.

M. Mohammedi a indiqué, dans une déclaration à la presse en marge d'une cérémonie de distribution de 15.800 trousseaux scolaires à des élèves démunis, l'acquisition de ce quota de fournitures scolaires a nécessité une enveloppe budgétaire de 146 millions de dinars, puisée du budget de la wilaya, des communes et du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

Le chef de l'exécutif de wilaya a observé que l'opération a débuté aujourd'hui par la distribution de 15.800 trousseaux aux communes, qui se chargeront de les distribuer à leurs bé-



néficaire avant la rentrée des classes.

La cellule de communication de la wilaya a fait savoir, pour sa part, que les listes nominatives des bénéficiaires de cette action de solidarité ont été élaborées par les services compétents des communes, en coordination avec les cir-

criptions pédagogiques, composées d'inspecteurs de l'enseignement, de directeurs d'établissements scolaires

et de membres des cellules de proximité de solidarité.

D'autre part, la direction de l'Action sociale et de la Solidarité (DAS) a programmé des actions de solidarité à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire destinées également aux élèves démunis, qui porteront sur la distribution de trousseaux scolaires et de tabliers.

La répartition sera assurée par des associations caritatives et humanitaires, à l'instar du bureau de la wilaya de Mascara de l'association nationale "Kafil El-Yatim" et l'association "El-Islah Wal Irchad", selon le responsable de la DAS, Belkacem Nadji.

SOLIDARITÉ

Relizane : lancement d'une caravane de solidarité vers la wilaya de Bechar suite aux inondations

Une caravane de solidarité chargée de différentes aides a été lancée, samedi de Relizane, en direction de la wilaya de Bechar, suite aux inondations causées par les fortes précipitations enregistrées samedi et dimanche derniers.

Le wali de Relizane Sami Medjoubi a souligné, en marge de sa supervision de l'opération lancée du complexe sportif "Zougari Tahar" de la ville de Relizane, que "cette caravane, première du genre de la wilaya, comporte trois camions de gros tonnage chargés de quantités

d'aides, dont des produits alimentaires, médicaux, des couvertures et autres".

Le même responsable a précisé que "cette aide, qui a été collectée et chargée sous la supervision des services de la wilaya, en coordination avec les services de l'administration locale, de l'industrie, du commerce, des travaux publics, de la Chambre de Commerce et d'Industrie MINA, de l'action sociale et du Croissant rouge algérien à Relizane, témoignent de la solidarité des habitants de la wilaya de Relizane avec leurs

frères des wilayas de Bechar et de Nâama. M. Medjoubi a souligné que "cette initiative de solidarité s'inscrit dans le cadre du soutien aux efforts de solidarité et de cohésion sociale au profit de nos frères touchés par les aléas climatiques enregistrés, récemment, par les wilayas de Bechar et Nâama, qui reflètent les valeurs de solidarité et la cohésion entre les Algériens", ajoutant que l'opération se poursuit, sachant qu'une caravane de solidarité similaire se dirigera, dans les prochains jours, vers les wilayas de Bechar et Nâama.

Adrar : départ d'une caravane de solidarité avec les sinistrés des inondations de Béchar et Nâama

Une caravane de solidarité avec les sinistrés des inondations ayant touché dernièrement les wilayas de Béchar et Nâama s'est ébranlée samedi de la wilaya d'Adrar, a-t-on constaté. La caravane, dont le coup d'envoi a été donné par le wali d'Adrar, Larbi Bahloul, est composée de camions de gros tonnage acheminant des denrées alimentaires, articles de literie, produits parapharmaceutiques et d'autres aides de différente nature, collectés sous la supervision des services de la wilaya et la contribution de la direction locale de la Solidarité et l'Action sociale (DASS). Intervenant à cette occasion, le wali d'Adrar a affirmé que cette action traduit les valeurs d'entraide et de solidarité manifestées par les algériens en pareilles circonstances.

et d'autres aides de différente nature, collectés sous la supervision des services de la wilaya et la contribution de la direction locale de la Solidarité et l'Action sociale (DASS). Intervenant à cette occasion, le wali d'Adrar a affirmé que cette action traduit les valeurs d'entraide et de solidarité manifestées par les algériens en pareilles circonstances.

NETTOIEMENT

Bechar: vaste opération de nettoyage du chef-lieu de wilaya après les inondations

Une vaste opération de nettoyage des différents quartiers de Bechar est menée actuellement, après les récentes intempéries qu'a connues la région et qui ont engendré de fortes coulées de boue ayant touché de nombreuses habitations et structures publiques, a-t-on constaté.

Lancée vendredi sous la direction du wali de Bechar, Mohamed Said Benkamou, avec la contribution logistique et humaine de plusieurs entreprises publiques, de la commune, des secteurs d'activités, de volontaires du

Croissant rouge algérien (CRA) et des Scouts musulmans algériens (SMA) et de citoyens, l'opération se poursuivra jusqu'à l'effacement total des conséquences de ces inondations, précisent les services de la wilaya.

Cette opération visant à soulager la population et contribuer au retour à la normale est menée à travers plusieurs quartiers et groupements urbains du chef lieu de wilaya et des quartiers à proximité de l'oued Bechar ainsi que d'autres sites tels que "Hai Salam", "Mkhalif" et l'ancien ksar de Bechar, a

indiqué M. Benkamou. Par ailleurs, des caravanes d'aides provenant de différentes wilayas du pays et acheminant diverses denrées alimentaires de base, des articles de literie, des vêtements et autres équipements nécessaires aux familles sinistrées, continuent d'affluer vers Bechar, en signe de solidarité avec les habitants de la région, a signalé le même responsable lors d'une cérémonie symbolique d'accueil de l'une de ces caravanes au siège de l'entreprise publique "Agro-Div".

INTEMPÉRIES

La Protection civile poursuit les opérations de pompage des eaux dans plusieurs wilayas

Les unités de la Protection civile poursuivent les opérations d'intervention pour le pompage des eaux pluviales suite aux intempéries enregistrées dans plusieurs wilayas du pays les dernières 48h, indique vendredi un communiqué de la Protection civile. Ces unités sont intervenues pour drainer les eaux dans les communes de Béchar, Ain

Safra (Naama) et Collo (Skikda). Dans la wilaya d'Illizi, les unités de la Protection civile ont réussi à faire sortir un camion bloqué dans le Oued Djerat, précise le même communiqué, ajoutant qu'un dispositif sécuritaire avait été mis en place suite à l'élévation du niveau des eaux de Oued Illizi et Oued Djerat.

INTEMPÉRIES

Plusieurs routes coupées à la circulation dans les wilayas d'Illizi, de Tamanrasset et de Djanet (Gendarmerie nationale)

Plusieurs routes sont coupées à la circulation dans les wilayas d'Illizi, de Tamanrasset et de Djanet, en raison de la montée des eaux suite aux intempéries enregistrées dans certaines régions de l'extrême sud du pays durant ces dernières 48h, ont indiqué, vendredi, les services de la Gendarmerie nationale (GN). Dans ce cadre, la RN3 reliant Illizi à Djanet est coupée à la circulation, précisément au niveau du village de Fadnoun, outre un trafic difficile dû à la montée des eaux de l'oued dans la commune d'Illizi.

Dans la wilaya de Tamanrasset, la RN 55A est fermée à la circulation au niveau du village Daghmouni dans la commune d'Abalessa à cause de la montée des eaux et de l'accumulation de boues. Même constat sur la RN55 reliant Djanet à Tamanrasset, précisément au niveau de l'entrée de la commune de Bordj El Haouas, en raison de la montée des eaux. A cet effet, les services de la Gendarmerie nationale appellent les usagers de la route à faire preuve de prudence et de vigilance et ne pas s'aventurer sur les routes fermées en raison de la montée des eaux.

NAAMA

Poursuite des efforts pour effacer les séquelles des intempéries à Ain Sefra

Les efforts se poursuivent vendredi pour la cinquième journée consécutive, pour effacer les séquelles des intempéries ayant affecté dimanche dernier le centre-ville d'Ain Sefra (wilaya de Naama), a-t-on appris des services de la wilaya. L'intervention est répartie en trois zones dotées de tous les moyens et matériels avec la mobilisation de plus de 300 travailleurs d'instances et d'entreprises publiques et privées dont des éléments de la protection, de la commune et de l'Office national d'assainissement (ONA), soutenus par deux équipes de volontaires venus de la wilaya de Saïda et de la wilaya déléguée de Labiodh Sidi Cheikh, a-t-on indiqué. Cette vaste opération, qui enregistre un bon état d'avancement, porte sur le nettoyage des rues et des habitations, l'enlèvement de la boue et de détritus, la réouverture des axes routiers, la correction torrentielle et le curage des avaloirs au centre-ville d'Ain Sefra, à El Batma, à Ain Rechak et Kasr Boutkhalil notamment, ayant fait l'objet d'inondation suite à la crue de Oued El Braïdj qui traverse la ville. Pour leur part, les services et équipes de contrôle technique de la construction s'attèlent à l'évaluation de la situation et l'élaboration du bilan des dégâts et pertes ayant affecté les habitations, les locaux commerciaux, les réseaux divers et les terres agricoles, a-t-on fait savoir. De son côté, la Société de distribution de l'électricité et du gaz poursuit les travaux de révision et de maintenance du réseau endommagé pour rétablir le courant électrique coupé à "titre de précaution" pour certaines zones, tout comme l'entreprise "l'Algérienne des eaux" (ADE) qui procède à des réparations des parties du réseau d'AEP endommagées, selon la même source. A noter que le wali a effectué, ce vendredi, une tournée d'inspection, au cours de laquelle il a réaffirmé que les services publics de l'Etat demeurent mobilisés jusqu'au retour de la vie à la normale, tout en valorisant les initiatives de volontariat de la société et des citoyens dans de telles circonstances.

ROUMANIE Quatre morts dans des inondations

Quatre personnes sont mortes en Roumanie en raison d'inondations provoquées par de fortes pluies touchant l'Europe centrale et orientale, ont annoncé samedi les autorités.

"Quatre personnes ont été retrouvées mortes" dans la région de Galati (sud-est) "à la suite des opérations de recherche", ont déclaré les secours dans un communiqué. "En raison des fortes précipitations, des inondations se sont produites" et au total dans tout le pays, "19 localités et des dizaines de personnes ont été secourues", ont-ils ajouté. Sur une vidéo des services de secours, on peut voir des dizaines de maisons sous les eaux dans un village bordant le Danube.

Le Premier ministre roumain Marcel Ciolacu est attendu sur place. Par ailleurs, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie, l'Autriche, la Hongrie et la Roumanie se sont préparées depuis jeudi au passage du cyclone Boris, tandis que de nombreuses manifestations culturelles ont été annulées en raison des vents violents et des pluies exceptionnelles.



ZIMBABWE Frappé par la sécheresse, le pays va à son tour abattre 200 éléphants

Le Zimbabwe va abattre 200 éléphants pour faire face aux pénuries alimentaires provoquées par la pire sécheresse depuis des décennies en Afrique australe, a annoncé vendredi l'autorité de la faune, suivant l'exemple récent de la Namibie. Le pays a "plus d'éléphants que nécessaire", avait affirmé le ministre zimbabwéen de l'Environnement au Parlement mercredi, précisant avoir ordonné cet abattage à l'Autorité des Parcs et de la Faune sauvage du Zimbabwe (ZimParks). Les 200 éléphants seront chassés dans des zones de conflit avec les populations humaines, dans la réserve naturelle de Hwange, la plus vaste du pays, a indiqué le directeur général de Zim-

Parks Fulton Mangwana, cité par l'AFP. Le nombre d'éléphants au Zimbabwe est estimé à 100.000, soit le deuxième contingent au monde après celui du Botswana. ZimParks assure qu'ils sont 65.000 à Hwange seulement, soit quatre fois plus que ce que le Parc est capable d'accueillir. La Namibie a annoncé début septembre avoir commencé l'abattage de plus de 700 animaux sauvages, dont 83 éléphants, pour, selon le gouvernement, nourrir la population touchée par la sécheresse tout en allégeant la pression sur les ressources en pâture et en eau, minées par la sécheresse. Zimbabwe et Namibie figurent parmi les pays d'Afrique australe ayant déclaré l'état d'urgence en rai-

son de la sécheresse. "Le gouvernement devrait trouver des méthodes plus durables et protectrices de l'environnement pour faire face à la sécheresse", a estimé Farai Maguwu, directeur du Centre des gestion des ressources naturelles, une ONG. "Il faut arrêter cela car ce n'est pas éthique", a-t-il ajouté. Chris Brown, un défenseur de l'environnement et patron de la Chambre namibienne de l'Environnement souligne néanmoins que "les éléphants ont un effet dévastateur sur l'habitat naturel si on les laisse se multiplier de façon exponentielle". "Ils abiment l'écosystème et les habitats naturels (...) d'autres espèces moins emblématiques et qui donc importent

moins aux yeux des défenseurs de l'environnement en fauteuil, assis en ville", dénonce-t-il, "ces espèces importent autant que les éléphants", dans un contexte où les habitats et ressources en eau sont mis à rude épreuve par la sécheresse. La dernière campagne d'abattage d'éléphants au Zimbabwe remonte à 1988. Le Fonds mondial pour la Nature (WWF) estime qu'il ne reste qu'environ 415.000 éléphants sur le continent (contre 3 à 5 millions au début du XXe siècle). Les éléphants d'Asie et d'Afrique sont considérés comme menacés d'extinction, à l'exception des populations d'Afrique du Sud, du Botswana, de Namibie et du Zimbabwe, considérées comme seulement "vulnérables".

GUINÉE Un accident de la circulation fait dix morts dans l'ouest du pays

Un accident de la circulation survenu dans la nuit du jeudi à vendredi à Timbo, dans l'ouest de la Guinée, a fait dix morts et plus de 30 blessés, a annoncé vendredi la radio nationale. Parmi les dix vic-

times, il y a deux femmes, deux enfants et plusieurs hommes, a-t-elle ajouté en indiquant que les blessés avaient été transportés à l'hôpital régional de Mamou. L'accident a vu un autocar en

partance pour Conakry avec plus de 50 passagers à son bord chuter dans un ravin. Selon la radio, l'excès de vitesse et la mauvaise conduite du véhicule expliquent ce drame.

ARGENTINE Grève de la compagnie aérienne nationale, 37.000 passagers affectés

Une grève de syndicats aériens argentins, la deuxième en huit jours, a cloué au sol vendredi les avions de la compagnie nationale Aerolíneas Argentinas, provoquant 319 annulations de vols et affectant 37.000 passagers, selon la compagnie. La grève de 24 heures, à partir de vendredi midi (15H00 GMT) a été lancée à l'appel du syndicat de pilotes APLA et du personnel navigant AAA

notamment, sur fond de conflit salarial, face à une inflation atteignant 236,7% sur un an. Selon Aerolíneas Argentinas, la grève devait affecter en priorité des passagers de vols intérieurs (28.000) et dans une moindre mesure de vols sud-américains (5.500) et de destinations lointaines telles les Caraïbes, les Etats-Unis et l'Europe (3.500). Elle a évalué son coût à plus de 2,5 millions de dollars. La

compagnie dit avoir programmé plusieurs vols hors des 24 heures de grève, pour en atténuer l'impact.

Il s'agit de la deuxième grève en huit jours, une autre d'ampleur moindre vendredi dernier ayant affecté quelque 16.000 passagers, sur des vols intérieurs principalement. Les syndicats, APLA en première ligne, dénoncent des ajustements salariaux en retard de plus de

70% sur l'inflation, et un "manque de propositions de la part de l'entreprise". Ils déplorent le montant des salaires, par exemple pour le personnel de cabine d'Aerolíneas Argentinas, de 729.000 pesos (743 dollars), de 500.000 pesos (510 dollars) au sol, "quand des compagnies low-cost paient le double", selon le secrétaire général de l'Association argentine des navigants (AAA) Juan Pablo Brey.

VIETNAM Le typhon Yagi fait 254 morts et 82 disparus dans le nord du pays (nouveau bilan)

Le typhon Yagi, les glissements de terrain et les inondations ont fait vendredi 254 morts et 82 disparus dans le nord du Vietnam, a annoncé le ministère de l'Agriculture et du Développement rural dans un nouveau bilan. Les provinces de Lao Cai, Cao Bang et Yen Bai ont été les plus durement touchées, avec respectivement 111, 43 et 49 morts.

Un précédent bilan a fait état de 220 morts. Dans la capitale Hanoi, les eaux de crue de la rivière Rouge sont descendues en dessous du niveau d'alerte 1 sur 3, selon le comité directeur de la ville pour la prévention des catastrophes, le contrôle, la recherche et le sauvetage. Les personnes évacuées ont regagné leurs maisons, tandis que des forces ont été mobilisées pour nettoyer les zones inondées.

La province de Quang Ninh, dans le nord-est du pays, va lancer une campagne de nettoyage de trois jours de la baie de Ha Long, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO et dévastée par la tempête. Le patrimoine a officiellement repris l'exploitation normale des bateaux de tourisme vendredi, près d'une semaine après avoir été ravagé par le typhon, a rapporté l'agence de presse vietnamienne.

Le Front de la Patrie du Vietnam a annoncé qu'en date de vendredi après-midi, son fonds de secours avait reçu 31,5 millions de dollars de dons de la part des habitants du pays pour soutenir les personnes frappées par le typhon Yagi.

PAKISTAN Six morts dans un accident de la route dans le sud-ouest du pays

Au moins six personnes sont mortes et 20 autres ont été blessées après la chute d'un bus dans une vallée de la région de Shirani, dans la province du Baloutchistan, située au sud-ouest du Pakistan, rapportent samedi les médias locaux. La chaîne pakistanaise Geo News a précisé que le bus était en route depuis la capitale Islamabad, vers la ville de Quetta, capitale de la province du Baloutchistan, lorsque l'accident s'est produit. Elle a indiqué que tous les blessés ont été transférés à l'hôpital.

BULGARIE Deux morts dans un accident d'avion militaire lors d'un exercice

Deux militaires ont été tués vendredi dans un accident d'avion survenu dans le sud de la Bulgarie lors d'un exercice en vue d'un show aérien, a annoncé le gouvernement. "Deux pilotes ont péri au cours d'un entraînement de vol de démonstration", a déclaré le Premier ministre intérimaire Dimitar Glavchev lors d'un point de presse à la base militaire de Graf-Ignatievo.

Les deux officiers instructeurs, n'ont pas réussi à s'éjecter de l'appareil et sont morts sur le coup. L'avion L-39ZA, a pris feu après s'être écrasé dans une zone boisée. Le spectacle aérien prévu samedi à l'occasion du vingtième anniversaire de l'adhésion de la Bulgarie à l'Alliance atlantique a été annulé et une journée de deuil a été déclarée dans l'armée.

APS

CHU D'ORAN - RADIOTHÉRAPIE Mise en service de deux accélérateurs linéaires avant la fin de l'année en cours

Deux accélérateurs linéaires dont a bénéficié le CHU "Dr Benzerdjeb" d'Oran seront mis en service avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris mercredi de cet établissement de santé. Les deux accélérateurs linéaires seront installés prochainement au service de radiothérapie, créé à cet effet, afin de mieux prendre en charge les patients atteints du cancer, a annoncé le responsable de l'information et de la communication au CHUO, Mohamed Amine Rebbouha.

La mise en service de ces appareils est prévue avant la fin de l'année en cours, a-t-il souligné, indiquant que des équipes médicales sont actuellement en formation à Alger, dans le cadre de la formation continue des personnels médicaux et paramédicaux, afin de se familiariser avec ces équipements.

UNIVERSITÉ D'ORAN 2 Colloque national sur la littérature et les sciences sociales les 25 et 26 septembre



La faculté des langues étrangères de l'université Oran 2 "Mohamed Benahmed" abritera un colloque national sur la littérature et les sciences sociales les 25 et 26 septembre, avec la participation d'enseignants et de chercheurs d'universités du pays et de l'étranger, a-t-on appris auprès de cet établissement.

Organisée par l'Unité de recherche en sciences sociales et santé de l'Université Oran 2 en collaboration avec la Faculté des langues étrangères du même établissement, cette rencontre scientifique a pour objectif de créer des passerelles de communication entre les chercheurs d'universités du pays et de l'étranger autour des deux disciplines.

Trois volets seront abordés lors de ce colloque dont "La Littérature et les sciences sociales: enjeux scientifiques et connivences intellectuelles" et "La littérature au prisme des interactions sociales et de l'imaginaire", fait-on savoir de même source.

Une quinzaine de communications traitant de la relation entre la littérature et les sciences sociales sont au programme de cette rencontre abondante, entre autres, de l'anthropologie du personnage romanesque dans le roman algérien et du cas de l'écriture de Tayeb Kennouche.

Le colloque abordera aussi les thèmes "La littérature et la sociologie au cœur des quotidiens des personnes" et "Le féminisme et la littérature maghrébine: histoire d'une révolte".

TIMIMOUN Deux nouvelles structures médicales à Cherouine et Ouled-Said (DSP)

Le secteur de la Santé s'est renforcé dans la wilaya de Timimoun par la réalisation en cours de deux polycliniques dans les communes de Cherouine et Ouled-Said, a-t-on appris mercredi de la direction locale de la Santé et de la population (DSP).



La concrétisation de ces deux structures médicales, actuellement en voie d'achèvement des travaux, s'inscrit dans le cadre des efforts visant l'amélioration de la couverture et des prestations de santé dans les régions enclavées, épargnant à leur population les déplacements vers d'autres éta-

blissements hospitaliers, a affirmé le DSP, Salah Karioune. A ces efforts d'amélioration de la prise en charge sanitaire, vient s'ajouter la réhabilitation en cours d'une autre polyclinique au chef lieu de wilaya ainsi que le pavillon d'hémodialyse de l'établissement public hospitalier

EPH-Hachemi M'hamed de Timimoun, en plus de l'inscription de deux polycliniques au profit des communes d'Ouled-Mahmoud et de Talmine, a-t-il ajouté. Le secteur sera doté, en outre, de 18 ambulances à affecter aux différentes structures de santé de la wilaya, venant renforcer les

dix (10) véhicules médicalisés réceptionnés dernièrement. Le même responsable a fait part aussi de la mise en service prochaine d'un appareil d'imagerie à résonance magnétique (IRM) pour améliorer les prestations de santé au niveau de l'EPH de Timimoun.

CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA SANTÉ ET DU TOURISME MÉDICAL L'Algérie abrite la 1^{ère} édition de l'IHTC du 16 au 18 septembre



L'Algérie abritera, du 16 au 18 septembre, la 1^{ère} édition du Congrès international de la santé et du tourisme médical (International health tourism congress - IHTC), avec la participation d'experts et de spécialistes de différents pays pionniers en la matière. Animant mercredi une conférence de presse à Alger, le président de la Fédération nationale des transports et du tourisme (FNTP), Nacereddine Harek, a souligné l'importance de l'organisation de ce congrès international

qui permettra d'"explorer les moyens devant ériger l'Algérie en destination, par excellence, du tourisme médical, eu égard à ses atouts, notamment naturels, en la matière".

Ce congrès "se veut une occasion pour tous les participants des différents pays, dont l'Inde, la Turquie, l'Italie, l'Égypte, la Tunisie et la Jordanie, pour échanger les expériences, les expertises et les connaissances", ce qui contribuera au développement de ce type de tourisme en Algérie, a es-

timé M. Harek. L'IHTC vise également à faire de l'Algérie "un pays exportateur de services médicaux", ajoute l'intervenant, relevant que cette rencontre, qui verra l'organisation d'expositions et de conférences outre des communications scientifiques, était un "projet à même de permettre l'élaboration d'une stratégie aux contours clairs dans l'objectif de développer ce domaine en exploitant les moyens disponibles".

VIRUS DU MPOX

La RD Congo compte lancer la campagne de vaccination à partir du 2 octobre

La République démocratique du Congo (RDC) va lancer sa campagne de vaccination contre le Mpxv à partir du 2 octobre, selon un compte rendu du gouvernement publié vendredi soir.

La campagne de vaccination va démarrer le 2 octobre jusqu'au 11 octobre de l'année en cours "pour le premier passage" en RDC, qui a réceptionné plus de 265.000 doses de vaccins, d'après le compte rendu du Conseil des ministres réuni vendredi. La RDC, "épicentre" de cette crise sanitaire, rapportant environ 90% des cas signalés, a enregistré 21.813 cas suspects, dont 716 décès, selon un rapport publié vendredi par le ministère congolais de la Santé.

"Le processus d'acquisition de 3.000 doses de vaccins pour enfants est suffisamment avancé", selon le document. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé vendredi l'approbation du vaccin MVA-BN, développé par Bavarian Nordic A/S, en tant que tout premier vaccin anti-Mpxv ajouté à sa liste de pré-



qualification. Par ailleurs, les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) ont appelé vendredi à un renforcement supplémentaire des mesures de détection et de

surveillance du Mpxv alors que le nombre total de cas en Afrique a grimpé à 26.543, dont 5.732 cas confirmés et 724 décès. L'OMS a déclaré à la mi-août que le Mpxv, anciennement appelé va-

riole du singe, constituait "une urgence de santé publique de portée internationale", tirant la sonnette d'alarme quant à la potentielle transmission accrue de la maladie à l'échelle mondiale.

Cameroun : deux morts et 46 cas suspects depuis avril (ministère)



Le virus mpxv a provoqué deux décès depuis le mois d'avril au Cameroun, a annoncé, mercredi, le ministère de la Santé, en faisant état de 46 cas suspects dont six confirmés sur la période. "Depuis la résurgence de cette maladie en avril 2024, le pays a enregistré 46 cas suspects de mpxv, dont six confirmés,

avec deux décès signalés", selon un communiqué publié à la suite du point de situation fait mardi soir par le ministre camerounais en charge de la Santé, Malachie Mannaouda.

L'épidémie n'est cependant "pas liée à la nouvelle souche plus virulente (Clade 1b)", d'après le minis-

tère de la Santé. Depuis que le mpxv a été déclaré en août urgence de santé publique de sécurité continentale par le Centre africain de contrôle des maladies (Africa CDC), "les autorités camerounaises ont renforcé la surveillance, la vaccination et les mesures de sensibilisation pour prévenir une éventuelle flambée locale", précise le communiqué. En Afrique, le mpxv était présent fin août dans 14 pays dont le Burundi (796 cas), le Congo (162 cas) et la République centrafricaine (45 cas), selon l'Africa CDC.

La République démocratique du Congo (RDC) est considérée comme l'épicentre de l'épidémie avec près de 22.000 cas de contamination et 716 décès liés au mpxv enregistrés depuis janvier, selon les derniers chiffres de l'Institut de santé publique congolais chargé d'organiser la riposte contre l'épidémie. Quelque 3,6 millions de vaccins au total destinés à des pays africains ont été sécurisés, selon l'agence de l'Union africaine, et commencent à arriver dans les pays concernés.

PALESTINE

Ghaza : le premier cycle de vaccination contre la polio a presque atteint son objectif (ONU)



Le premier cycle de vaccination contre la polio à Ghaza, pour empêcher une épidémie dans l'enclave palestinienne en proie à une sauvage agression sioniste, a presque atteint son objectif, s'est félicitée vendredi l'ONU, relevant que près de 600.000 enfants ghazaouis ont été vaccinés. Moins d'un mois après la découverte d'un premier cas de polio à Ghaza, 559.000 enfants de l'enclave palestinienne ont été vaccinés lors d'une campagne éclair menée par les agences de l'ONU et les autorités sanitaires palestiniennes.

"Le premier tour de la campagne de vaccination contre la polio à Ghaza s'est achevé hier (jeudi). L'ONU et ses partenaires ont vacciné des centaines de milliers d'enfants, atteignant une couverture vaccinale de 90 %, a indiqué sur le réseau social X, l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA). Cette campagne à grande échelle a débuté le 1er septembre dans l'enclave palestinienne - dans le centre, le sud puis dans le nord -, suite à la découverte 15 jours plus tôt, d'un cas de polio chez un bébé de 10 mois, le premier depuis 25 ans.

Lors de la dernière phase du premier cycle, 112.000 enfants de moins de 10 ans dans le nord ont été vaccinés, selon les données préliminaires. Plus de 256.000 enfants de Khan Younés et Rafah (sud) ont été également vaccinés au cours de la deuxième phase de la campagne de vaccination. Au tout début de la campagne, 196.000 autres enfants avaient reçu le sérum au centre de l'enclave palestinienne. Plus de 230 équipes sont sur le terrain pour atteindre tous les enfants de moins de 10 ans avec le premier round de vaccination contre la poliomyélite.

Un second cycle de campagne vaccinale est prévu dans quatre semaines, les enfants devant recevoir deux gouttes supplémentaires du vaccin nVPO2, délivré par voie orale, pour être immunisés. "Notre prochain défi sera de fournir la deuxième dose, nécessaire dans les semaines à venir", a insisté l'Agence onusienne. Par ailleurs, un haut responsable de l'UNRWA a déclaré vendredi que l'école al-Jaouni à Nusseirat (centre), qui a été bombardée mercredi par les forces d'occupation sionistes, avait récemment été utilisée pour vacciner les enfants contre la polio. "La semaine dernière, l'école bombardée mercredi à Nusseirat était utilisée comme centre de vaccination contre la polio", a-t-il écrit sur X.

NIGER

6 décès dus au choléra dans la région de Tahoua

Au moins six personnes sont mortes du choléra dans la région nigérienne de Tahoua, a rapporté l'agence de presse officielle du Niger (ANP). "Il ressort que la situation épidémiologique de la région de Tahoua, caractérisée par la prédominance de l'épidémie de choléra, est très alarmante : 160 cas et 6 décès enregistrés depuis le déclenchement de la maladie le 6 septembre 2024 dans les districts sanitaires de Bouza, Konni et Madaoua", a indiqué jeudi l'agence nigérienne de presse, dressant les conclusions d'une réunion du comité régional de la santé.

"Si la situation perdure, nous risquons de ne pas tenir", a prévenu le directeur régional de la santé, Abdoul Moumouni Abdoulaye, cité par l'agence. A cet égard, des appels ont été lancés aux populations pour prendre des mesures d'hygiène et aux médias pour soutenir la sensibilisation de la population contre la propagation de la maladie. Le choléra est l'une des maladies contagieuses les plus fréquentes au Niger, entraînant chaque année des pertes en vies humaines. En 2023, 206 cas ont été enregistrés, dont 21 décès.



SCIATIQUE

Comment la soulager ?

La douleur sciatique irradie dans la jambe, du bas du dos jusqu'au pied. Mais quelles sont ses causes ? Comment la reconnaître et la soulager ? Et comment la traiter ? On fait le point.

QUEST-CE QU'UN SCIATIQUE ?

La douleur sciatique, couramment appelée sciatalgie, est une douleur située dans une seule jambe, gauche ou droite. "Elle s'étend sur tout le trajet du nerf sciatique, plus long nerf du corps humain", décrit le docteur Charley Cohen, rhumatologue.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES ?

La douleur sciatique commence par une douleur lombaire — ou lombalgie — dans le bas du dos, puis irradie le long d'un membre inférieur.

Le nerf sciatique possède deux racines : la douleur suit donc deux trajets possibles :

- La sciatalgie L5 part des lombaires, descend dans la fesse et dans la cuisse, puis le long du bord externe de la jambe, dans la cheville jusqu'au gros orteil ;
- La sciatalgie S1 commence en bas du dos et se poursuit vers le mollet, dans le talon, la plante du pied et jusqu'au cinquième orteil.

La douleur peut ressembler à une décharge électrique ou à une brûlure. Elle est souvent associée à une sensation de jambe engourdie et à des fourmillements ou des troubles de la sensibilité au niveau du pied¹, détaille le spécialiste.

Dans le cas d'une sciatalgie paralytante, la personne est dans l'incapacité de réaliser certains mouvements du pied. Les médecins parlent alors de déficit moteur. Si la douleur n'est présente que dans la jambe ou le pied, les médecins parlent de sciatalgie tronquée.

QUELS SONT LES CAUSES D'UNE SCIATIQUE ?

La sciatalgie est une complication de la lombalgie : on parle de lombosciatalgie, qui a pour origine une compression et une inflammation du nerf sciatique.

Deux causes principales expliquent les lombosciatiques :

- la hernie discale, première cause de lombosciatalgie chez les moins de 50 ans, qui comprime l'une des racines du nerf sciatique



et cause son inflammation ;

- l'arthrose des vertèbres lombaires chez les personnes plus âgées, qui entraîne un rétrécissement du canal lombaire, ou canal étroit.

Un traumatisme de la région lombaire ou un mouvement mal exécuté peuvent aussi occasionner une lombosciatalgie. "Le cocktail sédentarité, surmenage et mauvaise posture prolongée est aussi une cause majeure de lombosciatalgie. Cette cause a pris de l'importance ces deux dernières années, en s'aidant éventuellement d'une ceinture lombaire", propose le rhumatologue.

QUELS TRAITEMENTS ? QUAND CONSULTER ?

Les traitements de première intention sont les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) comme l'ibuprofène et un antalgique, par exemple le paracétamol.

Si les sciatalgies se répètent ou si les douleurs ne diminuent pas, consultez votre généraliste qui vous orientera au besoin vers un rhumatologue.

Dans un premier temps, il pourra vous prescrire des médicaments antidouleurs plus forts comme de la codéine, du tramadol ou de la poudre d'opium.

LA GROSSESSE EST-ELLE UNE PÉRIODE À RISQUE ?

Chez les femmes enceintes, les troubles de la posture caractéristiques de la grossesse peuvent entraîner des lombosciatiques. Mais elles restent rares, rassure le docteur Cohen. Il s'agit le plus souvent du dos, pas avec une simple radio. Ces examens sont prescrits si la sciatalgie persiste malgré un traitement bien conduit. Les personnes souffrant d'une sciatalgie peuvent aussi venir nous voir directement", assure de son côté Caroline Lambert, chiropratre à Paris. Car avant d'effectuer des manipulations, un chiropracteur sérieux analyse les examens réalisés. "Soit le patient arrive muni de son imagerie (scanner, IRM) prescrite par un médecin, soit il nous présente un dossier médical antérieurement. Soit je lui demande d'en réaliser pour la séance suivante". Comme en cas de lumbago, physiothérapie, hypnose et acupuncturothérapie peuvent accélérer la guérison et éviter

UN RADIO NE SUFFIT PAS POUR IDENTIFIER UNE HERNIE

Une hernie discale est identifiable sur un scanner (pour les hernies de grande taille uniquement) ou un IRM du bas

de simples douleurs du bassin et dans tous les cas, tout rentre généralement dans l'ordre après l'accouchement.

QUE FAIRE POUR SOULAGER UNE SCIATIQUE ?

La première chose à faire est de se reposer quelques jours, mais pas plus de deux ou trois jours. Il faut dès que possible se lever et reprendre une activité, sans faire d'excès, "en s'aidant éventuellement d'une ceinture lombaire", propose le rhumatologue.

RAUT-IL MARCHER AVEC UNE SCIATIQUE ?

Même si la position allongée de marche, il est primordial de bouger et de marcher en cas de sciatalgie car la sédentarité accentue les douleurs. "Marcher oui, mais sans pié-finer", tempère le docteur Cohen. Puis, "une fois la sciatalgie guérie, il faut reprendre une activité physique régulière accompagnée par un renforcement musculaire".

QUELS EXERCICES POUR "DÉCONCRÉTER UNE SCIATIQUE" ?

Comment déconcréter une sci-

atique ? Certains étirements permettent de soulager les douleurs sciatiques :

- Allongé sur le dos, pliez vos jambes jusqu'à ramener vos deux genoux sur votre thorax. Maintenez la position pendant deux minutes.
- Allongé sur le dos, attrapez à deux mains la cuisse droite derrière votre genou. Croisez la jambe gauche par-dessus la jambe droite. Maintenez la position pendant 30 secondes puis changez de côté.
- Allongé sur le dos, tendez vos jambes et étirez vos bras au-dessus de votre tête. Collez le bas du dos au sol et votre menton à votre cou pour étendre la colonne vertébrale. Maintenez la position plusieurs minutes en respirant lentement et profondément.

Attention : ces exercices peuvent parfois intensifier les douleurs. Ne les pratiquez pas sans avis médical et ne les réalisez pas s'ils vous font mal.

QUELES POSITIONS ÉVITER ? QUELES POSITIONS PRIVILÉGER ?

D'une manière simplifiée, "il faut éviter les positions douloureuses et privilégier celles qui soulagent", résume le rhumatologue. Ces positions varient selon les personnes mais le plus souvent, la douleur augmente quand la personne soulève un poids ou reste en position assise prolongée alors que la position allongée offre un soulagement.

Une position allongée avec les jambes surélevées par exemple par des coussins permet aussi de soulager la douleur.

RAUT-IL MARCHER AVEC UNE SCIATIQUE ?

Même si la position allongée de marche, il est primordial de bouger et de marcher en cas de sciatalgie car la sédentarité accentue les douleurs. "Marcher oui, mais sans pié-finer", tempère le docteur Cohen. Puis, "une fois la sciatalgie guérie, il faut reprendre une activité physique régulière accompagnée par un renforcement musculaire".

QUELS EXERCICES POUR "DÉCONCRÉTER UNE SCIATIQUE" ?

Comment déconcréter une sci-

atique ? Certains étirements permettent de soulager les douleurs sciatiques :

- Allongé sur le dos, pliez vos jambes jusqu'à ramener vos deux genoux sur votre thorax. Maintenez la position pendant deux minutes.
- Allongé sur le dos, attrapez à deux mains la cuisse droite derrière votre genou. Croisez la jambe gauche par-dessus la jambe droite. Maintenez la position pendant 30 secondes puis changez de côté.
- Allongé sur le dos, tendez vos jambes et étirez vos bras au-dessus de votre tête. Collez le bas du dos au sol et votre menton à votre cou pour étendre la colonne vertébrale. Maintenez la position plusieurs minutes en respirant lentement et profondément.

Attention : ces exercices peuvent parfois intensifier les douleurs. Ne les pratiquez pas sans avis médical et ne les réalisez pas s'ils vous font mal.

RAUT-IL METTRE DU FROID OU DU CHAUD EN CAS DE SCIATIQUE ?

Le chaud — par exemple une bouillotte, un coussin chauffant ou un bain chaud — peut aider à soulager les douleurs sciatiques "car il possède un effet décontractant musculaire", explique le docteur Cohen. En revanche, "le froid est plutôt réservé aux entorses ou aux élancements musculaires".

COMMENT EN TEMPS DURE UN SCIATIQUE ?

La durée d'une sciatalgie varie selon les personnes, mais "il n'existe pas de règle", prévient le médecin.

Si la douleur persiste après deux mois de traitement bien suivi, le médecin prescrira un scanner ou une IRM à son patient et une chirurgie mini-invasive pourra être envisagée. L'opération visera à enlever une hernie discale à l'origine de la sciatalgie ou à nettoyer le canal lombaire en cas de canal étroit.

Dans certains rares cas, les examens peuvent déceler une autre cause plus sévère comme une névralgie osseuse ou une atteinte du nerf sciatique par le virus du zona.

DES IMPULSIONS ÉLECTRIQUES PEUVENT AIDER.

C'est la technique du TENS, pour "stimulation électrique nerveuse transcutanée". Ce traitement repose sur l'utilisation d'un appareil constitué d'électrodes applicables sur la peau au niveau du dos et de la jambe, et d'un boîtier qui envoie des impulsions électriques à travers la peau.

SI QU'AU DÉBUT DES SEMAINES, PLACE AUX INFILTRATIONS

Réalisées par un radiologue ou un rhumatologue sous contrôle radioscopique, celles-ci consistent en une injection de médicaments — anti-inflammatoires puissants, des corticoïdes, entre deux vertèbres, sur le trajet du nerf à l'origine du conflit avec le disque. L'objectif est de réduire l'inflammation au niveau de ce nerf, et ainsi de diminuer la douleur.

Mal au dos : 6 sports qui soulagent

#1 La natation
La natation a la réputation d'être ce qu'il y a de mieux pour le dos. Flotter dans l'eau peut en effet procurer une sensation de bien-être, et cet effet porteur, qui abolit la pesanteur sur le squelette, paraît séduisant pour se remettre au sport en douceur. Du point de vue scientifique, la natation ne prouve cependant pas de meilleur résultat sur l'évolution d'une lombalgie que toute autre activité sportive menée régulièrement.

#2 Le pilates
La méthode a été inventée par Joseph Pilates dans les années 1930. Lui-même tenu à bout de handicap de son rachitisme et de ses rhumatismes par une activité physique régulière, il l'a d'abord développée pour réduire des danseurs professionnels. Cette gymnastique s'appuie sur des enchaînements d'exercices au sol, avec ou sans accessoires, qui allient concentration, respiration et précision des mouvements, en développant la conscience de son corps.

Découvrez ici 5 exercices de Pilates pour assouplir le dos

#3 Le yoga
Très à la mode, cette discipline indienne ancestrale vise l'harmonisation du corps et de l'esprit. La forme la plus pratiquée en occident (hatha yoga) consiste en enchaînements de postures qui renforcent les muscles profonds, en les étirant, tout en travaillant sur la respiration et la méditation. "Toute activité qui invite à explorer de nouveaux mouvements — flexions, extensions, rotations — est bénéfique", souligne Eric Boudier. À condition d'écoûter son corps et de pas se lancer d'emblée dans des postures acrobatiques.

#4 Le vélo
Contrairement à ce que l'on pourrait penser, pédaler couramment sur un guidon n'a rien de néfaste et se révèle au contraire un excellent sport pour le dos (et pour la santé en général, cardio-vasculaire notamment). "Il n'y a aucun inconvénient à être penché en avant, rappelle Alexandra Boren. Lorsque l'on a un canal lombaire rétréci, cela réduit même les symptômes douloureux."

#5 La marche
À condition d'être bien chaussée, en privilégiant au début des terrains pas trop accidentés, la marche a tout pour elle, surtout si elle est rapide (ou nordique, avec des bâtons). À raison de 30 minutes minimum, elle constitue une excellente activité anaérobie", souligne Alexandra Boren. "Une activité de fond qui apporte un bénéfice multidimensionnel, à la fois sur la lombalgie, mais aussi sur l'état mental". Elle a aussi cet avantage d'être la plus simple à pratiquer régulièrement, sans trop d'équipement, on l'on veut, quand on veut.

#6 Le footing
Très pratiqué parce qu'il peut être en ville et s'adaptant ses horaires à son emploi du temps, la course à pied n'est pas non plus contre-indiquée lorsque l'on a mal au dos.

À quelques conditions : être chaussée avec des baskets adaptées, confortables et légères, en courant de préférence sur un terrain régulier et en ne faisant pas de performance en premier lieu. Si l'on n'a jamais couru, il est indispensable d'aller progressivement.

QUEST-CE QU'UN LUMBAGO ?

"Le lumbago est la forme la plus "spectaculaire" de la lombalgie, qui est un mal de dos, avec une douleur de début brutal et intense, associée à une grande raideur du rachis lombaire et une contracture des muscles paravertébraux", explique le Dr Gross. Cette douleur aiguë d'apparition brutale, par exemple lors d'une torsion ou du port d'une charge lourde, stoppe net le mouvement. La personne peut alors avoir des difficultés à se déplacer et à se lever.

LA DIFFÉRENCE ENTRE LE LUMBAGO, LA LOMBALGIE ET LA SCIATIQUE

Il est parfois difficile d'identifier l'origine d'une douleur au dos. Comme l'a expliqué le Dr Gross, un lumbago est une forme très intense de mal de dos. La sciatalgie en revanche est une atteinte différente. "La sciatalgie correspond à une douleur irradiant le long de la jambe et du trajet du nerf sciatique, elle peut-être associée ou non à la lombalgie et souvent due à l'irritation du nerf par une hernie discale dans le bas du dos", détaille le spécialiste.

COMMENT RECONNAÎTRE UN LUMBAGO : LES SYMPTÔMES

Alors qu'un mal de dos peut s'installer progressivement, le lumbago se distingue d'une lombalgie classique par son apparition brutale. "La douleur se situe dans le bas du dos, avec une raideur et contracture paravertébrale et des difficultés à se déplacer", précise le Dr Gross. Il n'y a généralement pas d'autres symptômes associés mais certains signes doivent amener à consulter en urgence : fièvre, perte de poids inexpliquée, perte de force dans les jambes, difficultés à retenir ses selles ou ses urines.

QUELS SONT LES CAUSES DU LUMBAGO ?

Les principaux facteurs de risque sont la sédentarité et le manque d'activité. Mais l'âge, le surpoids, le stress, les traumatismes ou microtraumatismes répétés peuvent également être en cause. Certaines activités professionnelles sont également plus susceptibles que d'autres de provoquer des lumbagos, notamment s'il y a port de charge lourde ou des vibrations, par exemple avec l'utilisation régulière du marteau piqueur.

QUELS SONT LES TRAITEMENTS POSSIBLES ?

Comme pour les autres lombalgies, le traitement de première intention est souvent médicamenteux, basé sur des antalgiques, des anti-inflammatoires, et parfois — quand la douleur est très intense — de la morphine. Ce traitement permet de stabiliser les douleurs, pendant parfois plusieurs années. On peut aussi faire appel à la chiropraxie ou au massage, pendant parfois plusieurs années.

LUMBAGO

Quels symptômes ? Comment ça se soigne ?

Une douleur fulgurante dans le dos vous paralyse tout à coup alors vous portiez un carton. Il s'agit certainement d'un lumbago ! Comment reconnaître cette lombalgie et la distinguer de la sciatalgie ? Quelle prise en charge pour soulager la douleur ? Les explications et conseils du Dr Jimmy Gross, rhumatologue à Paris.



Bien que le tableau soit très bruyant, les lumbagos sont souvent "non-spécifiques" et ne peuvent alors être attribués à une cause spécifique. "Les douleurs sont souvent mécaniques et peuvent trouver leur origine dans le disque intervertébral", l'arthrose des articulations interapophysaires postérieures (à l'arrière des vertèbres), des racines nerveuses, ligamentaires ou des muscles paravertébraux", explique le rhumatologue.

COMMENT SOIGNER UN LUMBAGO : QUEL TRAITEMENT ?

Il est parfois difficile d'identifier l'origine d'une douleur au dos. Comme l'a expliqué le Dr Gross, un lumbago est une forme très intense de mal de dos. La sciatalgie en revanche est une atteinte différente. "La sciatalgie correspond à une douleur irradiant le long de la jambe et du trajet du nerf sciatique, elle peut-être associée ou non à la lombalgie et souvent due à l'irritation du nerf par une hernie discale dans le bas du dos", détaille le spécialiste.

LA DIFFÉRENCE ENTRE LE LUMBAGO, LA LOMBALGIE ET LA SCIATIQUE

Il est parfois difficile d'identifier l'origine d'une douleur au dos. Comme l'a expliqué le Dr Gross, un lumbago est une forme très intense de mal de dos. La sciatalgie en revanche est une atteinte différente. "La sciatalgie correspond à une douleur irradiant le long de la jambe et du trajet du nerf sciatique, elle peut-être associée ou non à la lombalgie et souvent due à l'irritation du nerf par une hernie discale dans le bas du dos", détaille le spécialiste.

COMMENT SOIGNER UN LUMBAGO : QUEL TRAITEMENT ?

Il est parfois difficile d'identifier l'origine d'une douleur au dos. Comme l'a expliqué le Dr Gross, un lumbago est une forme très intense de mal de dos. La sciatalgie en revanche est une atteinte différente. "La sciatalgie correspond à une douleur irradiant le long de la jambe et du trajet du nerf sciatique, elle peut-être associée ou non à la lombalgie et souvent due à l'irritation du nerf par une hernie discale dans le bas du dos", détaille le spécialiste.

Bien que le tableau soit très bruyant, les lumbagos sont souvent "non-spécifiques" et ne peuvent alors être attribués à une cause spécifique. "Les douleurs sont souvent mécaniques et peuvent trouver leur origine dans le disque intervertébral", l'arthrose des articulations interapophysaires postérieures (à l'arrière des vertèbres), des racines nerveuses, ligamentaires ou des muscles paravertébraux", explique le rhumatologue.

COMMENT SOIGNER UN LUMBAGO : QUEL TRAITEMENT ?

Il est parfois difficile d'identifier l'origine d'une douleur au dos. Comme l'a expliqué le Dr Gross, un lumbago est une forme très intense de mal de dos. La sciatalgie en revanche est une atteinte différente. "La sciatalgie correspond à une douleur irradiant le long de la jambe et du trajet du nerf sciatique, elle peut-être associée ou non à la lombalgie et souvent due à l'irritation du nerf par une hernie discale dans le bas du dos", détaille le spécialiste.

LA DIFFÉRENCE ENTRE LE LUMBAGO, LA LOMBALGIE ET LA SCIATIQUE

Il est parfois difficile d'identifier l'origine d'une douleur au dos. Comme l'a expliqué le Dr Gross, un lumbago est une forme très intense de mal de dos. La sciatalgie en revanche est une atteinte différente. "La sciatalgie correspond à une douleur irradiant le long de la jambe et du trajet du nerf sciatique, elle peut-être associée ou non à la lombalgie et souvent due à l'irritation du nerf par une hernie discale dans le bas du dos", détaille le spécialiste.

COMMENT SOIGNER UN LUMBAGO : QUEL TRAITEMENT ?

Il est parfois difficile d'identifier l'origine d'une douleur au dos. Comme l'a expliqué le Dr Gross, un lumbago est une forme très intense de mal de dos. La sciatalgie en revanche est une atteinte différente. "La sciatalgie correspond à une douleur irradiant le long de la jambe et du trajet du nerf sciatique, elle peut-être associée ou non à la lombalgie et souvent due à l'irritation du nerf par une hernie discale dans le bas du dos", détaille le spécialiste.

moins de 10 jours", ajoute le rhumatologue.

QUE PEUT-ON FAIRE SOI-MÊME POUR SE SOULAGER ?

Du chaud ou du froid pour soulager ? Le rhumatologue insiste sur la nécessité de rester en mouvement et de faire de l'exercice. Et le patient pourra faire lui-même des étirements et utiliser des poches de chaud pour soulager et détendre les muscles.

J'AI UN LUMBAGO : QUI CONSULTER ?

Il convient de consulter son médecin généraliste qui saura rechercher les "drapeaux rouges", soit les signes d'alerte. Le diagnostic ne nécessite en règle générale pas de réaliser des radiographies ou une autre imagerie, cela sera fonction de l'interrogatoire et de l'examen du médecin", conclut le rhumatologue.



ficelle. Ce qui explique que la rééducation peut durer plusieurs mois. Complète à la correction d'une mauvaise position et si nécessaire à une perte de poids, la rééducation peut suffire pour

retarder ou éviter une chirurgie. On peut aussi faire appel à la PCP (pression contrôlée) ou à un dispositif par un médecin ou un kiné).

Comment calmer la douleur au plus vite

C'est entre 35 et 50 ans que les sciatalgies sont les plus fréquentes. La douleur qui naît au bas du dos irradie alors dans la fesse et le long de la jambe. Le défi : agir au plus vite pour éviter qu'un fond douloureux ne s'installe.

"Dans la majorité des cas, un traitement à base d'antalgiques et d'anti-inflammatoires, associés à du repos suffisent à soulager une sciatalgie", assure le Dr Florian Bailly, rhumatologue à l'Hôpital Pitié-Salpêtrière à Paris. La douleur va s'estomper progressivement en une à trois semaines. Des séances de kinésithérapie, d'ostéopathie ou de chiropraxie peuvent accélérer la guérison et éviter

les rechutes. Cependant, "comme la sciatalgie découle souvent d'un début de hernie discale, à savoir une lésion au niveau d'un disque intervertébral, des manipulations — inadéquates — peuvent aggraver la situation. Donc toujours demander l'avis de son médecin avant", insiste le Dr Gilles Mondoloni, médecin ostéopathe et acupuncteur à Madsoc Laffite.

UN RADIO NE SUFFIT PAS POUR IDENTIFIER UNE HERNIE

Une hernie discale est identifiable sur un scanner (pour les hernies de grande taille uniquement) ou un IRM du bas

dos, pas avec une simple radio. Ces examens sont prescrits si la sciatalgie persiste malgré un traitement bien conduit. Les personnes souffrant d'une sciatalgie peuvent aussi venir nous voir directement", assure de son côté Caroline Lambert, chiropratre à Paris. Car avant d'effectuer des manipulations, un chiropracteur sérieux analyse les examens réalisés. "Soit le patient arrive muni de son imagerie (scanner, IRM) prescrite par un médecin, soit il nous présente un dossier médical antérieurement. Soit je lui demande d'en réaliser pour la séance suivante". Comme en cas de lumbago, physiothérapie, hypnose et acupuncturothérapie peuvent accélérer la guérison et éviter

UN RADIO NE SUFFIT PAS POUR IDENTIFIER UNE HERNIE

Une hernie discale est identifiable sur un scanner (pour les hernies de grande taille uniquement) ou un IRM du bas

dos, pas avec une simple radio. Ces examens sont prescrits si la sciatalgie persiste malgré un traitement bien conduit. Les personnes souffrant d'une sciatalgie peuvent aussi venir nous voir directement", assure de son côté Caroline Lambert, chiropratre à Paris. Car avant d'effectuer des manipulations, un chiropracteur sérieux analyse les examens réalisés. "Soit le patient arrive muni de son imagerie (scanner, IRM) prescrite par un médecin, soit il nous présente un dossier médical antérieurement. Soit je lui demande d'en réaliser pour la séance suivante". Comme en cas de lumbago, physiothérapie, hypnose et acupuncturothérapie peuvent accélérer la guérison et éviter

UN RADIO NE SUFFIT PAS POUR IDENTIFIER UNE HERNIE

Une hernie discale est identifiable sur un scanner (pour les hernies de grande taille uniquement) ou un IRM du bas

dos, pas avec une simple radio. Ces examens sont prescrits si la sciatalgie persiste malgré un traitement bien conduit. Les personnes souffrant d'une sciatalgie peuvent aussi venir nous voir directement", assure de son côté Caroline Lambert, chiropratre à Paris. Car avant d'effectuer des manipulations, un chiropracteur sérieux analyse les examens réalisés. "Soit le patient arrive muni de son imagerie (scanner, IRM) prescrite par un médecin, soit il nous présente un dossier médical antérieurement. Soit je lui demande d'en réaliser pour la séance suivante". Comme en cas de lumbago, physiothérapie, hypnose et acupuncturothérapie peuvent accélérer la guérison et éviter

UN RADIO NE SUFFIT PAS POUR IDENTIFIER UNE HERNIE

Une hernie discale est identifiable sur un scanner (pour les hernies de grande taille uniquement) ou un IRM du bas

VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME AU SAHARA OCCIDENTAL

Le GSGSO dénonce le silence international

Le Groupe de soutien de Genève pour le Sahara occidental (GSGSO) a réitéré sa préoccupation face aux violations systémiques par le Maroc des droits de l'Homme et du droit International humanitaire dans les territoires occupés du Sahara occidental, dénonçant le "silence" du Conseil des droits de l'Homme.



Dans une déclaration, lors du débat général sur le rapport du Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, organisé dans le cadre de la 77e session du Conseil des droits de l'Homme dont les travaux ont débuté lundi à Genève, le GSGSO, par la voix de la Namibie, a souligné le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance ainsi que sa pleine souveraineté sur ses ressources naturelles, jusque-là spoliées par l'occupant marocain.

Le Groupe a également appelé tous les Etats à "respecter et à défendre le statut internationalement re-

connu du territoire", les incitant à "s'abstenir de s'impliquer dans toutes démarches à même d'entraver le processus politique et le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination". Le Groupe a, également, dénoncé "l'inertie" du Conseil face au refus du Maroc de permettre au Haut-Commissariat aux droits de l'Homme d'effectuer une visite technique dans les territoires occupés du Sahara occidental, dont la dernière remonte à 2015. Dans une autre déclaration, prononcée par la représentante permanente du Timor Leste auprès de l'Office des Nations unies à Genève,

Maria Lourdes Bessa, a, au nom d'un Groupe transrégional d'Etats, lancé un appel au Haut-Commissariat aux droits de l'Homme pour dépêcher une mission technique au Sahara occidental et soumettre un rapport au Conseil sur la situation des droits de l'Homme dans ces territoires. Les délégations respectives de l'Algérie, de l'Afrique du Sud et de l'Ouganda ont, pour leurs parts, exprimé leurs "vives préoccupations" quant à la situation des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis, appelant la Communauté internationale à s'acquitter de ses responsabilités envers ce peuple opprimé.

TUNISIE/PRÉSIDENTIELLE

Début de la campagne électorale

La campagne électorale de l'élection présidentielle en Tunisie a débuté samedi et se poursuivra pendant 21 jours, a rapporté

l'agence de presse tunisienne TAP. Citée par la TAP, l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) a précisé que "la campagne électorale pren-

dra fin 24 h avant le scrutin". Trois candidats sont, pour rappel, en lice pour cette joute électorale. Il s'agit de Ayachi Zammel, secrétaire général du Mou-

vement "Azimoun", Zouheir Maghzaoui, secrétaire général du Mouvement "Echaab" et le président sortant Kais Saïed, qui brigue un nouveau mandat.

SOUDAN

Nouveaux combats à el-Fasher

De vifs combats ont de nouveau éclaté samedi dans le sud-ouest du Soudan à el-Fasher, théâtre d'un "assaut" attribué aux Forces de soutien rapide (FSR), rapportent des médias. Des témoins cités par les médias ont rapporté plusieurs bombardements au sud et à l'est de la ville et ont dit avoir entendu des salves de la défense anti-aérienne.

L'émissaire américain pour le Soudan, Tom Perriello, s'est dit "extrêmement préoccupé par les nouvelles attaques des FSR", appelant celles-ci "à arrêter leur assaut", dans un message publié samedi sur X. Il n'était pas possible de déterminer dans l'immédiat le nombre de victimes. "Les quartiers sont complètement vides et tout ce que vous

pevez entendre ce sont des explosions et des missiles", a raconté un témoin avant d'ajouter: "Le secteur du marché central est devenu invivable en raison de l'intensité des explosions". Le conflit entre l'armée soudanaise et les FSR, qui a éclaté en avril 2023, a poussé le Soudan au bord de la famine, selon l'ONU, et fait des milliers de morts.

COMORES

Le président légèrement blessé dans une attaque au couteau

Le président des Comores, Azali Assoumani, a été légèrement blessé par arme blanche vendredi, ont rapporté des médias, citant plusieurs sources gouvernementales et proches de la présidence de cet archipel

de l'Océan indien. "Le chef de l'Etat a été victime d'un attentat à Salimani-Itsandra", commune limitrophe de Moroni, sur les hauteurs de la capitale de l'archipel, a déclaré la porte-parole du gouvernement comorien,

Fatima Ahamada. "Dieu merci ses jours ne sont pas en danger", a-t-elle rassuré. Deux autres sources proches de la présidence ont confirmé à l'AFP que le président avait été légèrement blessé dans cette

agression. Aucun autre détail n'était disponible dans l'immédiat sur les circonstances de l'attaque ou sur les mobiles de l'assaillant. Azali Assoumani, 65 ans, a été réélu président en janvier dernier.

SOUDAN SUD

Le pays reporte de deux ans les élections marquant la fin de la transition

Le Soudan du Sud a annoncé vendredi un nouveau report, de deux ans, des premières élections de sa jeune histoire, censées mettre fin à la période de transition prévue par l'accord de paix de 2018. Le président Salva Kiir "a annoncé une extension de deux ans de la période de transition ainsi que le report au 22 décembre 2026 des élections, prévues initialement pour décembre 2024, a indiqué sur sa page Fa-

cebook le gouvernement de ce pays indépendant depuis 2011.

L'accord de paix qui a mis fin en 2018 à cinq ans d'une guerre civile meurtrière (400.000 morts et des millions de déplacés) a instauré le principe d'un gouvernement d'union nationale intégrant les deux rivaux qui ont mis le pays à feu et à sang, Salva Kiir et Riek Machar, respectivement aux postes de président et premier vice-président.

Formé en février 2020, ce gouvernement avait pour mission de mettre en application l'accord et de mener à bien une transition s'achevant par des élections. Son mandat initial était de trente mois. Le gouvernement a plusieurs fois repoussé la fin de cette période de "transition". La dernière extension fixait son échéance à février 2025, après des élections en décembre 2024.

INONDATIONS AU CAMEROUN

Le gouvernement redoute de "grands dangers sanitaires" dans l'Extrême-Nord

Le ministère de la Santé du Cameroun redoute de "grands dangers sanitaires" pour les populations de l'Extrême-Nord, après les pluies diluviennes qui s'y sont abattues depuis la fin du mois d'août. Selon le décompte du gouvernement, 17 personnes ont péri et 60.777 ménages ont été sinistrés dans cette région située à la frontière du Tchad et du Nigeria, également touchés par des inondations meurtrières.

Dans une publication mise en ligne mercredi sur son site internet, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires au Cameroun (OCHA), comptabilise pour sa part 20 morts et plus de 236.000 personnes affectées depuis fin août dans l'extrême nord du Cameroun. "De grands dangers sanitaires guettent en permanence les populations dans cette partie du pays. Il s'agit notamment du choléra, du paludisme et d'autres maladies hydriques fortement redoutées", écrit dans un communiqué diffusé sur sa page Facebook officielle le ministère de la Santé, tout en soulignant que, "jusque-là, aucune épidémie n'est signalée". Le ministère en appelle à "tous les maillons de la chaîne sanitaire de la région", pour "éviter une résurgence d'épidémies qui pourraient profiter de la situation pour alourdir le bilan, notamment sur le plan humain". D'autant que 15 des 32 districts de santé de la région sont "toujours en situation d'"urgence réelle". La direction de la météorologie au Cameroun annonce une pluviométrie excédentaire avec des cumuls saisonniers évalués à 125% au-dessus de la normale pour la période d'août, septembre et octobre", selon le bilan publié par l'OCHA.

La semaine dernière, l'ONU avait alerté sur l'impact des "pluies torrentielles" et des "inondations sévères" dans la région, appelant à "une action immédiate et à un financement suffisant" pour faire face à la "crise climatique". L'été 2024 a été le plus chaud jamais mesuré sur la planète, avec des records de températures s'enchaînant sans faiblir depuis plus d'un an et leur cortège de canicules, de sécheresses ou d'inondations meurtrières alimentées par un réchauffement climatique sans répit. Les derniers bilans disponibles font état de 341 morts et d'un million et demi de sinistrés au Tchad, de plus de 650.000 personnes déplacées au Niger, d'au moins 400.000 personnes déplacées au Nigeria où l'on déplore au moins 30 morts, et de plus de 700.000 sinistrés au Soudan du Sud, un des pays les plus pauvres du monde.

BOTSWANA

Retour au pays de l'ex-président Ian Khama après trois ans d'exil

L'ancien président du Botswana, Ian Khama, sous le coup d'un mandat d'arrêt, est revenu pour la première fois depuis trois ans dans son pays vendredi, et ce à l'approche des élections générales prévues en octobre, ont rapporté des médias. Ian Khama, qui s'était exilé en Afrique du Sud voisin en novembre 2021, a fait une apparition surprise devant un tribunal de Gaborone qui l'a inculpé en avril 2022 de plusieurs infractions, dont la possession illégale d'armes à feu, pour réclamer d'être maintenu en liberté avant son procès, ce que le juge lui a accordé.

M. Khama a indiqué à des journalistes être rentré au Botswana par la route depuis l'Afrique du Sud, "en conduisant (lui)-même". Il avait transmis en 2018 la présidence à son vice-président Mokgweetsi Masisi, membre comme lui du Parti démocratique du Botswana (BDP), au pouvoir depuis l'indépendance en 1966, en démissionnant 18 mois avant la fin de son second mandat pour respecter la Constitution limitant à dix ans la durée d'exercice des chefs d'Etat.

APS

PALESTINE

Cisjordanie occupée: au moins 10 Palestiniens arrêtés par les forces d'occupation sionistes

Les forces d'occupation sionistes ont arrêté, dans la nuit de vendredi à samedi, au moins 10 Palestiniens dans différents gouvernorats de la Cisjordanie occupée, a indiqué un communiqué conjoint de la Commission pour les affaires des prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens.

Les arrestations, dont des anciens prisonniers, ont été menées dans les gouvernorats de Ramallah, El Khalil, Tulkarem et Naplouse, souligne le communiqué. Les forces d'occupation continuent de mener des raids et de commettre des agressions généralisées lors des opérations d'arrestation, accompa-

gnés de graves passages à tabac et de menaces contre les détenus et leurs familles, en plus d'actes de sabotages et de destruction des maisons des Palestiniens, ajoute la même source.

Les campagnes d'arrestation continues s'inscrivent dans le cadre de l'agression globale contre le peu-

ple Palestinien et du génocide en cours à Gaza qui a ciblé les enfants, les femmes, les personnes âgées et les malades d'une manière sans précédent, souligne le communiqué. Le nombre total des arrestations, depuis le 7 octobre 2023, a dépassé les 10.700 en Cisjordanie et à El-Qods, précise également le communiqué.

**Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 41182 martyrs et blessés**

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza s'est alourdi à 41182 martyrs et 95280 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué samedi les autorités palestiniennes de la Santé. Selon la même

source, l'armée d'occupation sioniste a commis 4 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Gaza, faisant 64 martyrs et 155 blessés.

Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain

nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours. Depuis le 7

octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

CIJ/Ghaza: le Chili va se joindre à la plainte de l'Afrique du Sud contre l'entité sioniste

La Cour internationale de Justice (CIJ) a annoncé que l'Etat du Chili a soumis jeudi une déclaration pour se joindre à la plainte pour génocide déposée par l'Afrique du Sud contre l'entité sioniste concernant l'agression barbare en cours contre la bande de Gaza. Un communiqué de presse de la Cour a indiqué que l'annonce du Chili d'intervenir dans l'affaire était basée sur l'article 63 du statut du tribunal.

Le 29 décembre 2023, l'Afrique du Sud a déposé une plainte contre l'entité sioniste devant la Cour internationale de Justice, plus haute juridiction de l'ONU accusant l'entité sioniste de violer la Convention pour

la prévention et la répression du crime de génocide dans son agression militaire à Gaza. Depuis lors, plusieurs pays ont demandé à se joindre à l'affaire intentée par l'Afrique du Sud et à intervenir dans l'affaire en utilisant une clause du Statut de la Cour internationale de Justice qui permet à des tiers de se joindre à la procédure.

En mai dernier, la CIJ a rendu une ordonnance obligatoire exigeant l'arrêt de l'opération militaire sioniste à Rafah, au sud de la bande de Gaza, mais l'entité sioniste a refusé de se conformer à cette décision. L'entité sioniste poursuit son agression contre la bande de Gaza, ignorant la

résolution du Conseil de sécurité de l'ONU visant à y mettre fin immédiatement, ainsi que les ordres de la Cour internationale de Justice de prendre des mesures pour prévenir les actes de génocide et améliorer la situation humanitaire catastrophique dans l'enclave palestinienne assiégée. Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la bande de Gaza, par voies terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, faisant plus de 41.000 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et près de 100.000 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres.

Un employé de l'UNRWA tombe en martyr dans un raid sioniste en Cisjordanie occupée

L'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a annoncé vendredi la mort en martyr, d'un de ses employés, "tué sur le toit de sa maison par un sniper" au cours d'un raid sioniste

dans le nord de la Cisjordanie occupée. Sofiane Jaber Abed Jawwad est tombé en martyr, dans la nuit de jeudi à vendredi dans le camp de réfugiés de Faraa, selon un communiqué de l'agence onusienne, relayé

par des médias, ajoutant que "c'est la première fois qu'un employé de l'UNRWA est tué en Cisjordanie occupée depuis plus de dix ans". Abed Jawwad était "employé de voirie", marié et père de cinq enfants. Il a été

enterré vendredi, a ajouté la même source. Selon l'UNRWA, plus de 220 des ses employés ont été tués dans l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza, depuis octobre 2023.

L'OCI condamne les attaques sionistes contre les déplacés et les travailleurs dans les écoles de l'UNRWA

L'Organisation de la coopération islamique (OCI) a fermement condamné les crimes commis par l'occupation sioniste contre les personnes déplacées et les travailleurs dans les écoles de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), le plus récent étant le bombardement de l'école Al-Jaouni dans le camp de Nuseirat, dans la bande de Gaza, qui a fait des dizaines de martyrs et de blessés.

Mercredi dernier, 18 personnes, dont des femmes et des enfants, sont tombées en martyrs et 18 autres ont été blessées lors de l'attaque sioniste contre l'école Al-Jaouni de Nuseirat,

dans le centre de Gaza. Parmi les victimes se trouvaient six membres du personnel de l'UNRWA. Dans un communiqué publié vendredi soir, l'OCI a condamné cette attaque "qui vient s'ajouter aux crimes de meurtre, de destruction, de déplacement, de famine et de génocide, commis par l'occupation dans la bande de Gaza, en violation flagrante des dispositions du droit international humanitaire, de la Convention de Genève, des résolutions pertinentes des Nations Unies et des ordonnances émises par la Cour internationale de Justice (CIJ)".

L'Organisation a renouvelé son appel aux acteurs internationaux à

"assumer leurs responsabilités et à œuvrer pour mettre en œuvre la résolution 2735 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui appelle à un cessez-le-feu immédiat et global, au retrait des forces d'occupation et à la fin des souffrances humaines sans précédent" en Palestine occupée notamment à Gaza. L'OCI a également souligné, dans son communiqué, "la nécessité d'assurer une protection internationale au peuple palestinien et de garantir que l'occupation (sioniste) soit tenue responsable de tous les crimes et violations qu'elle commet dans la bande de Gaza en Cisjordanie et dans la ville d'Al-Qods Al-Sharif".

SYRIE

Le président al-Assad charge Mohamed Ghazi al-Jalali de former le nouveau gouvernement

Le président syrien Bachar al-Assad a promulgué un décret nommant Mohamed Ghazi al-Jalali pour former le nouveau gouvernement en Syrie, a rapporté samedi l'agence de presse Sana.

Selon Sana, Mohamed Ghazi Al-Jalali, né à Damas en 1969, a travaillé comme ministre des Communications et de la Technologie d'août 2014 à juillet 2016, ministre adjoint des Communications et de la Technologie de mai 2008 à août 2014, professeur associé et président de l'Université privée syrienne (SPU) depuis septembre 2023 et président du conseil d'administration de "Créateurs de qualité arabes" depuis avril 2019.

Dr Al-Jalali est titulaire d'un doctorat en économie de l'ingénierie de l'Université Ain Shams du Caire en 2000, et d'une licence en génie civil de la Faculté de génie civil de l'Université de Damas en 1992.

ONU

L'organisation observe la Journée de la coopération Sud-Sud en appelant à la construction d'un monde plus équitable

Les Nations Unies ont observé jeudi la Journée des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud en appelant à la construction d'un monde plus équitable pour tous. Dans son message vidéo pour la table ronde de haut niveau sur la coopération Sud-Sud, le Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a dit : "Nous célébrons le pouvoir transformateur de l'unité et de la solidarité entre les nations en développement".

Soulignant que des partenariats Sud-Sud solides, ainsi que la coopération triangulaire, "sont essentiels pour construire un avenir meilleur pour tous", M. Guterres a dit : "Ce n'est qu'ensemble que les pays peuvent tirer parti du soutien multilatéral et parvenir à une prospérité partagée". Ces partenariats peuvent faire progresser un système financier mondial plus équitable et plus inclusif qui réponde aux défis auxquels sont confrontés les pays en développement, ils peuvent aider à libérer le pouvoir de la numérisation, des données et des solutions soutenues par la science pour le développement durable, et ils peuvent aider à améliorer la qualité de vie aujourd'hui et pour les générations futures, en renforçant la résilience et l'autonomisation des femmes et des jeunes, a dit le Secrétaire général de l'ONU.

Il a souligné que la coopération Sud-Sud ne réduit pas la responsabilité des nations plus riches dans la lutte contre les inégalités mondiales, et qu'elle ne remplace pas la coopération Nord-Sud. "En mettant en commun les ressources, le savoir-faire et l'expérience, nous pouvons créer un monde plus équitable pour tous", a estimé M. Guterres. "La Journée nous rappelle le pouvoir et le potentiel de la solidarité entre les nations du Sud global et nous donne l'occasion de prendre acte du pouvoir remarquable de la coopération Sud-Sud", a dit Philemon Yang, président de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Il a souligné que le thème de cette année, "Un avenir meilleur grâce à la coopération Sud-Sud", est à la fois opportuniste et urgent à mi-chemin du Programme de développement durable à l'horizon 2030. La Journée des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud est observée chaque année le 12 septembre pour souligner l'importance de la collaboration entre les pays en développement du Sud global.

APS

ORAN Plusieurs activités à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui

La Maison de la Culture et des Arts "Zeddour Brahim Kacem" d'Oran organise, en coordination avec la Direction de la Culture et des Arts de la ville d'Oran, un riche programme d'activités culturelles et patrimoniales en célébration du Mawlid Ennabaoui, a-t-on appris des organisateurs.



Les activités ont débuté samedi au niveau de la salle de cet édifice culturel par un rassemblement "Kaada" sur cette fête religieuse et ce legs ancestral. Ce rassemblement, organisé en coopération avec l'association locale "Tanweer El Ousra",

met en lumière la manière de célébrer Mawlid Ennabaoui dans la capitale de l'Ouest du pays dans un décor réalisé par des artisans. Cette célébration de trois jours comprend également une cérémonie de chant, organisée par l'association "Jil

Thakafi" au Centre culturel "Abdelhamid Ben Badis" de la commune de Bir El Djir (est d'Oran), dans le cadre du renforcement du travail de proximité et d'animation du mouvement culturel.

Une soirée de chant "inchad" du groupe "El

Ourwa Wouthka", prévue lundi prochain, comprenant des lectures de poésie à la louange du prophète (QSSSL), une conférence sur la vie du Prophète, un spectacle de chant de la chorale d'enfants de la Maison de la Culture et des Arts.

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE LA LITTÉRATURE ET LA LANGUE AMAZIGHES Les inscriptions ouvertes jusqu'au 10 décembre 2024

Les candidatures pour la cinquième édition du Prix du Président de la République de la littérature et la langue amazighes sont ouvertes jusqu'au 10 décembre prochain, a indiqué mardi le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) dans un communiqué.

Le HCA, organisateur du Prix, invite les candidats à soumettre leurs œuvres via la plateforme numérique, www.arraz.hcamazighite.dz, dans les thématiques suivantes: littérature exprimée et traduite en langue amazighe, recherche scientifique dans le domaine de la linguistique, recherche scientifique dans le patrimoine culturel immatériel amazigh, recherche dans le domaine de la technologie et de la numérisation. Composé de "compétences nationales dans le domaine représentant les différentes variantes linguistiques amazighes", le jury de la 5ème édition de cette distinction dédiée à la promotion de la littérature et la langue amazighes, a été renouvelé, précise le HCA.

Les postulants âgés de moins de 20 ans sont désormais autorisés à participer à ce Prix, conformément à un décret présidentiel modifiant et complétant le décret présidentiel n 20-228 du 19 août 2020, instituant le Prix du Président de la République pour la littérature et la langue amazighes. Les postulants doivent soumettre leurs ouvrages via la plateforme numérique: www.arraz.hcamazighite.dz, en consultant le règlement intérieur et les conditions de participation à ce prix. Créé en 2020, le Prix du Président de la République de la littérature et la langue amazighes vise à encourager la recherche, la production et la promotion de la littérature et la langue amazighes. Il a pour but de récompenser les meilleures recherches et œuvres, réalisées dans la linguistique, la littérature exprimée en Tamazight et traduite vers cette langue, la recherche dans le patrimoine culturel immatériel amazigh et la recherche scientifique, technologique et le numérique. Organisé par le HCA, le Prix sera décerné le 12 janvier 2025 à l'occasion de la célébration du jour de l'an amazigh, Yennayer.

APS

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville
Etablissement de la Ville Nouvelle de Bouinan

MISE EN DEMEURE

Contractant : L'établissement de la Ville Nouvelle de Bouinan sis : à Route départementale N°116, jouxtant la cité El Moudjahid Belkas Mohammed (ex - cité 1675 logements), Bouinan -BLIDA NIF:000709080574140

Co-Contractant : EURL BESSAM DES SERVICES ET TRAVAUX EBST représentée par son Gérant, Monsieur Haouhamdi Mahfoud, Adresse : Rue Emir Abd elkader, 1ere étage - AIN DEFLA.

- Conformément au décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics.
- Conformément au Marche N°05/2024 du 23/06/2024 portant « Travaux de réalisation d'un collecteur principal d'assainissement des eaux usées du programme 4500LV/AADL- Hassinia- Bouinan. Approuvé par la commission sectorielle des Marchés du ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville en date du 05/06/2024, sous visa N°09/2024 et par le contrôleur Financier N° 15/2024 du 20/06/2024.
- Vu l'ordre de service de notification du Marche et Démarrage des travaux ODS de démarrage. N°38/VNB/2024 du 20/06/2024 notifiée le 01/08/2024.
- Vu l'expiration du délai contractuel du marché. En date du 01/11/2024.
- Conformément aux courriers envoyés :
 - N° 799 DG/EVNB/2024 en date du 26/08/2024 ayant pour objet invitation à une séance de travail.
 - Retard de démarrage des travaux.
 - N° 824 DG/EVNB/2024 en date du 03/09/2024 ayant pour objet réponse au courrier N° 095/2024 du 26/08/2024.
 - Déclaration de désistement à base de justifications mal fondées.

L'entreprise EURL BESSAM DES SERVICES ET TRAVAUX EBST représentée par son Gérant, Monsieur Haouhamdi Mahfoud, Adresse : Rue Emir Abd elkader, 1ere étage - AIN DEFLA est :

Mise en demeure

Pour l'entame des travaux et la prise en charge des instructions données dans le courrier du 03/09/2024, dans un délai de quarante-huit (48) heures à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale, faute de quoi des mesures coercitives seront appliquées conformément à la réglementation en vigueur.

DK NEWS

Anep : 2416028979 du 15/09/2024



EPE/SPA AU Capital social de 115 000 000 000 DA
NIF: 000216001808337
EPE - ALGERIE TELECOM - SPA
Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Oran

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITÉS MINIMALES N°19/AT/DOT31/SDFS/DAL/2024

La Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Oran lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour :

« TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION OPTIQUE (ODN) ET MODERNISATION DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION CUIVRE (CDN) EN ODN Y COMPRIS LE RACCORDEMENT DES CLIENTS A MODERNISER »
Le présent Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales s'adresse aux entreprises de droit algérien titulaires d'un registre de commerce comprenant le code d'activité « 109 214 » intitulé « entreprise d'installation de réseaux et de centrales électriques et téléphoniques », Pour tous travaux de génie civil, les entreprises doivent être titulaire d'un certificat de qualification de catégorie 01 ou plus, dans l'un des domaines des travaux de génie civil, travaux publics, travaux bâtiment et hydrauliques.

- Les soumissionnaires, doivent obligatoirement mettre à la disposition du projet tous les moyens nécessaires. Cette obligation doit être matérialisée par des engagements formulés selon les modèles joints en annexes 06 et 07.
- Chaque soumissionnaire retenu doit confirmer les moyens engagés dans les annexes 06 et 07, le jour de l'ouverture du chantier par les moyens humains et matériels ainsi que les documents nécessaires.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'adresse suivante :

EPE-ALGERIE TELECOM-SPA
Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Oran
SERVICE APPEL D'OFFRES

Adresse : 06 Rue CHAILA Aï El Makkari, ORAN

Contre paiement d'une somme de cinq mille dinars (5000 DA).
Le versement se fera auprès de la banque BNA agence 00951 au Compte bancaire (RIB) N° 001 000951 0300 000 552/20.

Les offres doivent être composées

1. Un dossier administratif comprenant l'original des documents administratifs en format papier et support électronique inséré dans une enveloppe fermée avec la mention « dossier administratif ».
2. Une offre technique comprenant l'original des documents techniques en format papier et support électronique insérée dans une enveloppe fermée avec la mention « offre technique ».
3. Une offre financière comprenant l'original des documents financiers en format papier et support électronique insérée dans une enveloppe fermée avec la mention « offre financière ».

NB/ Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

EPE-ALGERIE TELECOM-SPA
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS D'ORAN
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITÉS MINIMALES
N° 19/AT/DOT31/SDFS/DAL/2024
« TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION OPTIQUE (ODN) ET MODERNISATION DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION CUIVRE (CDN) EN ODN Y COMPRIS LE RACCORDEMENT DES CLIENTS A MODERNISER »
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Lieu de dépôt des offres :

EPE-ALGERIE TELECOM-SPA
Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Oran
SERVICE APPEL D'OFFRES Adresse : 06 Rue CHAILA Aï El Makkari, ORAN

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La durée accordée pour la préparation des offres est de quinze (15) jours calendaires à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale et sur le site web : safatic.dz
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis qu'aura lieu, en séance publique, le jour de la date limite des offres de 08h00 à 14h00 au siège de la direction opérationnelle d'Oran.
Les candidats resteront engagés par leurs offres durant 180 jours à partir de la date d'ouverture des plis.

DK NEWS

Anep : 2416029163 du 15/09/2024

IRAN

Le pays lance "avec succès" un nouveau satellite de recherche

L'Iran a lancé samedi un nouveau satellite de recherche, Chamran-1, mis en orbite avec succès par le lanceur Ghaem-100", a indiqué la télévision d'Etat.



L'appareil pèse "environ 60 kg" et a été "conçu et construit par les Industries iraniennes de l'électronique", a précisé la télévision d'Etat. Chamran-1 a pour mission de "tester des systèmes matériels et logiciels utilisés pour les manœuvres orbitales à haute altitude", selon la même source.

Fin février, l'Iran a lancé un satellite d'imagerie et de télédétection baptisé Pars-I depuis la base de lancement russe de Vostochny. Et en janvier, l'Iran annonçait le

lancement pour la première fois simultanément de trois satellites mis en orbite, une semaine après celui du satellite de recherche Soraya, transporté par la même fusée Ghaem-100.

NUMÉRISATION

Oran : 11 écoles primaires équipées en tablettes numériques (responsable)

Onze (11) écoles primaires de la wilaya d'Oran ont bénéficié de l'opération d'équipement en tablettes numériques, dans le cadre du programme de l'école numérique, et ce pour la rentrée scolaire 2024-2025, a-t-on appris, jeudi, de la direction locale de l'Education.

L'opération d'équipement des écoles primaires en tablettes numériques, lancée par le ministère de l'Education nationale, comprend, comme troisième étape, plus de 30 classes dans 11 écoles primaires et les classes de 3ème, 4ème et 5ème années, qui devront en bénéficier, a indiqué à l'APS M. Abdelkader Oubelaïd, soulignant que l'opération, qui sera généralisée, a déjà touché 38 établissements de différents paliers.

Des ingénieurs en informatique suivent l'opération de près au niveau de la direction de l'Education, afin d'accompagner les établissements dans les volets techniques et de maintenance, a ajouté la même source.

D'autre part, 302 écoles primaires ont été rénovées dans les différentes communes d'Oran, principalement des travaux de plomberie, d'aménagement des cours ainsi que l'entretien et la rénovation des chauffages, ce qui contribuera à la bonne prise en charge de toutes les déficiences enregistrées dans les écoles primaires et l'amélioration des conditions d'études des élèves.

Cette opération a également permis la réalisation de 61 terrains d'éducation physique, le réaménagement de cinq salles de classe en cantines scolaires, ainsi que l'acquisition de divers équipements scolaires, tels que des ordinateurs et des équipements pour les cantines scolaires, entre autres, selon le même responsable.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

El-Meniaa: projet de connexion de la RN-51 au réseau de fibre optique (AT)

Les soumissions liées au projet de connexion au réseau de fibre optique de la RN-51 reliant les wilayas d'El-Meniaa et Ouar-gla font l'objet d'étude et d'évaluation par une commission spécialisée, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de wilaya d'El-Meniaa de l'entreprise Algérie-Télécom. Visant la réalisation d'infrastructure et la pose d'anneaux de sécurisation du réseau de fibre optique le long de cet axe routier, en sa partie (144 km) traversant le territoire de la wilaya d'El-Meniaa, les soumissions, ayant suivi les appels d'offres d'AT, sont à l'examen en vue du choix de l'entreprise réalisatrice, a déclaré à l'APS le chef de la cellule de communication d'A.T d'El-Me-



niaa, Abdelouahab Belakehal. Les travaux de réalisation de ce projet seront lancés une fois l'entreprise de réalisation sélectionnée, a-t-il précisé. Le projet en question aura un impact économique sur la région, en

rompant l'isolement de cette route qui sera mise en service prochainement, en plus d'assurer une couverture en téléphonie mobile des périmètres et exploitations agricoles se trouvant à proximité, a-t-on ajouté.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Plus de 230 villages isolés connectés au réseau de l'internet depuis le début de l'année 2024 (responsable)

Au total, 236 villages isolés ont été connectés au réseau de l'Internet depuis le début de l'année 2024 dans différentes communes rurales de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a indiqué, jeudi, le directeur de la Poste et des Télécommunications, Khalil Sahki.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme arrêté par la direction du secteur visant la prise en charge des zones rurales dans divers domaines, notamment l'amélioration du service de l'internet, le raccordement des villages à la technologie 4G et à la fibre optique, a précisé le même responsable.

Il a indiqué, dans ce contexte, que quatre (4) villages ont été dotés de la technologie de la fibre optique, à l'instar de Bouabdallah, dans la commune d'El Achir et de M'souda (Mansourah), tan-

ESPACE

Un vaisseau Soyouz décolle vers l'ISS avec deux Russes et un Américain à bord

Un vaisseau Soyouz avec deux Russes et un Américain à bord a décollé mercredi depuis le cosmodrome russe de Baïkonour au Kazakhstan pour emmener cet équipage vers la Station spatiale internationale (ISS). Les images diffusées en direct par l'agence spatiale russe Roscosmos ont montré un vaisseau décollant dans le ciel nocturne de la steppe kazakhe.

"Le vol se passe normalement", a indiqué le commentateur de l'agence russe. Quelques minutes plus tard, le vaisseau Soyouz MS-26 est entré en orbite. Il doit s'arrimer au segment russe de l'ISS à 22H33 heure de Moscou (19H33 GMT). Le vaisseau Soyouz transporte un équipage composé des cosmonautes russes Alexei Ovchinnine et Ivan Vagner, et de l'astronote de la Nasa Donald Pettit. Les pays occidentaux ont mis fin à leur partenariat avec Roscosmos, mais les vaisseaux Soyouz restent toujours l'un des seuls moyens d'acheminer des équipages vers l'ISS.

CYCLISME

Le Collège technique national le 28 septembre au siège du COA (Fédération)



La Fédération algérienne de cyclisme (FAC) a annoncé vendredi, qu'elle tiendra son Collège technique national le 28 septembre courant (9h00), au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA), sis à Ben Aknoun, sur les hauteurs de la capitale Alger.

Les représentants techniques des clubs membres devront être dûment mandatés par leur président ou leur secrétaire général pour pouvoir assister aux travaux.

"Aucun représentant technique ne sera autorisé à participer aux travaux de ce collège technique sans un mandatement dûment signé par le président ou le secrétaire général de son club", a insisté l'instance dans un communiqué, diffusé sur son site officiel.

Plusieurs sujets seront débattus au cours de cette rencontre, dont le plus important sera probablement le projet du calendrier 2025.

Ce collège technique national sera marqué par la présence des entraîneurs nationaux Abdelbasset Hannachi, Hamza Merdj, Samir Allam et Khalil Tamarante, ainsi que certains directeurs méthodologiques.

VOLLEY-BALL - MONDIAL 2025 (MESSIEURS - TIRAGE AU SORT) L'Algérie versée dans la poule F avec l'Italie

La sélection algérienne de volley-ball (messieurs) a été versée dans la poule A de la 21e édition du Championnat du monde de volley-ball, prévue aux Philippines du 12 au 28 septembre 2025, selon le tirage au sort effectué samedi à Manille.

L'Algérie évoluera aux côtés de l'Italie, de l'Ukraine et de la Belgique.

L'Egypte championne d'Afrique en titre a hérité du groupe A avec les Philippines, l'Iran et la Tunisie, alors que le quatrième représentant africain, la Libye a été versée dans le groupe G avec le Japon, le Canada et la Turquie.

Pour cette première édition qui se jouera avec 32 pays, les deux meilleures équipes du classement final de chaque poule accéderont à la phase à élimination directe de la compétition, a indiqué la Fédération internationale de la discipline (FIVB).

Les villes hôtes du Championnat du monde ont également été présentées lors de la cérémonie de samedi. Le tournoi se déroulera sur deux sites à Manille — le Smart Arena Coliseum et la SM Mo Arena — du 12 au 28 septembre 2025.

L'Algérie avait composé son billet pour le Mondial 2025 en se qualifiant en finale du Championnat d'Afrique 2023, perdue face à l'Egypte (1-3).

Composition des groupes :

Groupe A : Philippines, Iran, Egypte, Tunisie
Poule B : Pologne, Pays-Bas, Qatar, Roumanie
Poule C : France, Argentine, Finlande, Corée du Sud
Poule D : Etats Unis, Cuba, Portugal, Colombie
Poule E : Slovaquie, Allemagne, Bulgarie, Chili
Poule F : Italie, Ukraine, Belgique, Algérie
Poule G : Japon, Canada, Turquie, Libye
Poule H : Brésil, Serbie, Tchèque, Chine.

APS

ATHLÉTISME - CHAMPIONNATS ARABES DES U18 Younès Ayachi offre une 3^e médaille d'Or à l'Algérie

L'athlète Younès Ayachi a bonifié d'une médaille d'or la moisson algérienne aux Championnats arabes des moins de 18 ans actuellement en cours à Al Taïf (Arabie saoudite), après avoir remporté le concours du saut en hauteur, disputé vendredi soir.

Un peu plus tôt dans la journée, ses compatriotes Manil Ben Abbès et Douaâ Safi avaient glané le bronze, après avoir décroché la troisième place, respectivement sur le 100 mètres/garçons et le 400 mètres/filles.

Les deux précédentes breloques en métal précieux ont été l'œuvre de Walid Farès Ghetta et Gacemi Zahr-Eddine respectivement dans le concours du saut en longueur et l'épreuve du 110 mètres/haies, alors que l'unique médaille d'argent décrochée jusqu'ici a été l'œuvre d'Aya Zenikhri, dans l'épreuve du 5000 mètres/marche.

Les autres médailles algériennes quant à elles étaient en bronze, à commencer par celle d'Abdelkader Mahrez sur le 10.000 mètres/marche. Il y avait aussi celle de Ma-



roua Belali au lancer du disque et celle de Sohaïb Seghier dans le concours du saut en longueur, après avoir occupé la troisième place, derrière son compatriote Walid Farès Ghetta et le Saoudien Fayçal Hassan Al-Asmari.

Au total, l'Algérie compte neuf médailles (3 or, 1 argent, 5 bronze) après deux journées de compétition (11-16 septembre). L'Algérie a engagé une trentaine d'athlètes dans cette compétition. La Direction

technique nationale, qui ambitionne de jouer les premiers rôles, avait considérablement durci les critères de sélection, en retenant les athlètes ayant fait preuve de régularité dans l'obtention de leurs résultats.

Les Algériens Ghetta et Gacemi en Or

Les athlètes Walid Farès Ghetta et Gacemi Zahr-Eddine ont offert à l'Algérie ses deux premières médailles d'or aux Championnats arabes des moins de 18 ans actuellement en cours à Al Taïf (Arabie saoudite), après avoir remporté respectivement le concours du saut en longueur et l'épreuve du 110 mètres/haies.

De son côté, Sohaïb Seghier, le deuxième algérien engagé dans le concours du saut en longueur s'était contenté du bronze, après avoir occupé la troisième place, derrière le Saoudien Fayçal Hassan Al-Asmari. L'unique médaille d'argent décrochée jusqu'ici a été l'œuvre d'Aya Zenikhri, dans l'épreuve du 5000 mètres/marche, alors que les deux autres médaillés algériens se sont contentés du bronze. Il s'agit d'Abdelkader Mahrez sur le 10.000 mètres/marche et Maroua Belali au lancer du disque. La compétition se déroule du 11 au 16 sep-



tembre dans la ville saoudienne d'Al Taïf et l'Algérie y prend part avec une trentaine d'athlètes (garçons et filles).

La Direction technique nationale, qui ambitionne de jouer les premiers rôles dans ces Champion-

nats arabes des U18, avait considérablement durci les critères de sélection, ne retenant que les athlètes ayant fait preuve de régularité dans l'obtention de leurs résultats et qui représentent "une vraie chance" de médaille.

HANDBALL / 31^e CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U21 (DEMI-FINALES)

Défaite de l'Algérie face à l'Egypte (32-38)



La sélection algérienne masculine de handball des moins de 21

ans (U21) s'est inclinée face à son homologue égyptien sur le score de

32 à 38 (mi-temps : 16-21), en demi-finale du Championnat d'Afrique des nations de la catégorie, disputée samedi à Mahdia en Tunisie.

La deuxième demi-finale du tournoi oppose à partir de 18h30, la Tunisie au Maroc.

Les handballeurs algériens qui ont composé leur billet pour le Mondial 2025 de la catégorie, s'étaient hissés dans le dernier carré de la compétition après leur victoire devant la Guinée (36-34).

Versé dans la poule B, le Sept national avait bouclé la phase de poules

avec un bilan de deux victoires obtenues, respectivement, contre le Rwanda (38-35) et le Libye (34-23), contre une défaite face à la Tunisie (23-28).

La finale et match de classement (3^e - 4^e places) de cette 31^e édition du Championnat d'Afrique des nations (U21) se disputeront le lundi 16 septembre.

Résultats des demi-finales / Samedi :

Egypte-Algérie (38-32)
 Tunisie-Maroc 18h30
Finale et match (3^e-4^e places) : Lundi 16 septembre.

LIGUE DES CHAMPIONS (2^E TOUR PRÉLIMINAIRE /ALLER) US MONASTIR 1 - MCA 0 Le Mouloudia n'a pas osé

Le Mouloudia s'est incliné par un but à zéro en première période à la 24 minutes par Soltani d'un tir des 25 mètres dévié dans les bois gardé par l'ex gardien du PAC Moussaoui juste après ce but les tunisiens veulent aggravé la marque heureusement le gardien Moussaoui a dévié la balle en corner, durant cette première période c'est la formation Tunisienne de Monastir qui a dominé les débats jusqu'à le sifflet de l'arbitre de la rencontre sur le score de un but à zéro en faveur des protégés de l'entraîneur Mohamed Sahli. Après la pause, le Mouloudia d'Alger ont essayé de revenir dans le match afin de jouer le match retour dans des bonnes conditions et ce qualifié pour les poules.

Fiche technique

Stade : Hammadi-El- Aguerbi Radés pelouse en bon état, affluence moyenne Trio d'Arbitrage d'Amin Omar assisté par Mahmoud Abouelregal et Ahmed Taha Ibrahim

But : Soltani 24' Monastir

Averts : Moez Ben Ali 45', Azouz 88' Monastir, Naidji 51', Zougrana 75' MCA

US Monastir : Ahmed Slimene, Mahmopud Ghorbel, Fabrice Zeguei, Ahmed Jafeli (Bouatay 80'), Aymen Harzi, Fourat Soltani (Azouz 72'), Moez Ben Haj Ali, Moses Orkuma, Hazem Mastouri (Haj Khelifa 80'), Chiheb Jbeli (Trayi 90'), Malek Miledi.

Ent : Mohamed Sahli

MCA : Moussaoui, Halaimia, Mouali, Abdellaoui, Ghezala, Benkhemassa, Zougrana (Menezla 87'), Draoui (Bouras 74'), Naidji (Meziani 87'), Kipré Jr (Benhaoua 60'), Bayazid (Messousa 60')

Ent : Beaumelle



Hazem et Chiheb Djebli frôles le poteau droit du keeper du MCA Moussaoui donnant, au passage, des sieurs froides aux supporters Moulurées qui se sont déplacés dans la capitale Tunisienne, très nombreux.

S'appliquant à maintenir les attaquants Moulurées le plus loin possible de leur surface de réparation, les hommes de Mohamed Sahli gèrent les débats un peu à leur guise, aidés, il est vrai, par les trop nombreuses imprécisions et le manque d'allant offensif de leurs adversaires. Toutefois, si les locaux ont semblé devant en termes de possession, ils étaient bien loin d'avoir la maîtrise des débats.

Les changements opérés par Beaumelle à un quart d'heure du coup de sifflet final n'ont rien apporté, si un penalty siffle par l'arbitre de la rencon-

tre le score serait probablement changer pour les coéquipiers de Bayazid.

Il n'en demeure pas moins que tout reste ouvert et jouable dans une semaine avec un stade qui sera plein à craquer et qui sera tout acquis à Naidji et ses camarades.

Cependant, pour espérer atteindre cet objectif, les Verts et Rouges sont dès maintenant appelés à revoir beaucoup de choses de la composante humaine au jeu en passant par la stratégie de jeu. Rendez-vous est pris samedi prochain pour le match retour qui s'annonce d'ores et déjà explosif entre les deux.

Un exploit qui relèverait, il faut bien le dire au vu de la production de vendredi-soir, si le Mouloudia veut vraiment passé ce dernier tour il faut qu'il sortent un grand jeu pour ce qualifié.

F. Yanis

Pour le match aller du tour préliminaire de la ligue des champions africaines, qui s'est déroulé vendredi soir au Stade Hammadi-El- Aguerbi Radés les coéquipiers de Draoui ont perdu la première manche avec un but à zéro les joueurs de MCA feront tout pour se qualifier même si la chances de

ce qualifié serait très difficile pour les coéquipiers de Abdelaoui. Par ailleurs la rencontre, marquée à son début par un jeu physique mais très prudent de part et d'autre, ne s'est débridée qu'à partir de la 78' lorsque les joueurs de MCA sortirent quelque peu de leur torpement en signant, coup sur coup, deux tentatives par l'intermédiaire de Naidji et Bayazid.

La réaction tunisienne ne se fit pas attendre puisque deux tirs lointains de

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION DE LA CAF (2^E TOUR PRÉLIMINAIRE/ ALLER)

Le CS Constantine s'impose à Accra face à Nsoatreman FC (2-0)

Le CS Constantine, l'un des deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football, a réalisé une belle opération en dominant en déplacement les Ghanéens de Nsoatreman FC 2-0 (mi-temps : 2-0), vendredi à Accra sports stadium, pour le compte du 2e tour préliminaire (aller) de la compétition.

Le CSC a ouvert le score grâce à l'attaquant Zakaria Benchaâ (11e), avant que le même joueur ne récidive quelques minutes plus tard pour signer le doublé (27e). La seconde manche se jouera à Constantine entre le 20 et le 22 septembre

Pour rappel, le club constantinois s'est qualifié pour le 2e tour prélimi-



naire aux dépens des Rwandais de Police FC. Les joueurs de l'entraîneur Kheireddine Madoui ont remporté les deux manches (aller à Constan-

tine : 2-0, retour à Kigali : 2-1).

L'autre représentant algérien dans cette épreuve, l'USM Alger, exemptée du 1er tour préliminaire, en-

trera en lice samedi soir en défilant en déplacement le Stade Tunisien au stade Hamadi-Agrebi de Radés (19h00).

APS

LIGUE 1 MOBILIS L'entraîneur du MC Oran "pas contrarié" par le report de son premier match face à la JS Saoura



L'entraîneur du MC Oran, Youcef Bouzidi, a déclaré qu'il n'était pas contrarié par le report du premier match de son équipe en championnat de Ligue 1 de football face à la JS Saoura, même s'il aurait souhaité démarrer la compétition à domicile.

"Certes, j'aurais souhaité démarrer le championnat à domicile devant notre public, pour prendre d'emblée un ascendant psychologique, mais le fait de jouer notre premier match officiel en déplacement ne me contrarie pas", a indiqué le coach des "Hamraoua", à l'issue du match amical, remporté mercredi soir, par son équipe face au GC Mascara (Ligue 2), sur le score de deux buts à zéro au stade annexe du complexe sportif Miloud-Hadefi d'Oran.

Le MCO devait affronter la JSS jeudi prochain dans le cadre de la première journée de la nouvelle édition de la Ligue 1 (2024-2025), mais cette rencontre a été reportée, car le stade Miloud-Hadefi, lieu de domiciliation des "Hamraoua" la saison prochaine, est retenu pour accueillir les rencontres du CR Belouizdad et de l'USM Alger dans les deux compétitions africaines, Ligue des champions et coupe de la Confédération respectivement, les 20 et 22 septembre en cours.

"Pour aspirer à jouer les premiers rôles, il faudra faire ses preuves aussi en déplacement. C'est ce que nous allons tenter lors de notre première sortie officielle sur le terrain du nouveau promu l'ES Mostaganem", a ajouté Bouzidi, qui a réussi à sauver le "Mouloudia" de la relégation lors du précédent exercice après avoir rejoint cette formation en milieu du championnat.

Pour la nouvelle saison, le coach des gars d'El-Bahia table sur une place dans le haut du tableau, surtout après les grands changements opérés au sein de son effectif, qui a connu l'arrivée de pas moins de 12 nouveaux joueurs au cours du mercato estival clôturé mardi soir.

"Nous allons profiter du report de notre premier match en championnat pour effectuer nos dernières retouches avant notre entrée en scène dans la compétition officielle. Les deux prochains matchs amicaux programmés pour la circonstance nous permettront de dégager une liste de 14 joueurs sur lesquels on mettra les premières journées. J'en ai déjà une idée, mais je veux encore donner une chance à certains éléments qui ne m'ont pas encore convaincu", a-t-il précisé.

Le dernier titre du club phare de la capitale de l'Ouest, passé sous la bannière de la compagnie Hyproc (filiale de Sonatrach), depuis septembre 2023, remonte à l'année 1996, lorsqu'il avait décroché son quatrième trophée en coupe d'Algérie. L'équipe revient avec de grosses ambitions en vue du nouvel exercice qu'elle a bien préparé en effectuant notamment deux stages d'intersaison à Tlemcen et en Turquie.

LIGUE 1 MOBILIS 2024/2025

L'ASM Oran avec 21 joueurs pour l'heure

L'effectif de l'ASM Oran se complète progressivement après avoir réussi à rassembler, jusque-là, 21 joueurs, en attendant de recruter six autres avant la clôture du mercato estival le 15 septembre en cours, a-t-on appris, mercredi, auprès du club de Ligue 2 de football (Gr. Centre-ouest).

Ayant démarré tardivement la préparation d'intersaison en vue de la nouvelle édition du championnat, dont le coup d'envoi sera donné le 20 septembre courant, la direction de l'ASMO a engagé une course contre la montre pour monter "une équipe compétitive", souligne-t-on de même source.

Le nouveau président de la formation de "Medina Jdida", Mehdi Brahmi, qui a succédé, il y a près de deux semaines, à Merouane Beghor au titre du nouveau mandat olympique (2024-2028), est toujours en pourparlers avec des joueurs d'expérience ayant un vécu dans les championnats des deux paliers, précise-t-on encore.

En attendant de conclure avec les joueurs ciblés, les Vert et Blanc poursuivent leur préparation qu'ils ont entamée il y a à peine une dizaine de jours.

La bande au nouvel entraîneur de l'équipe, Lamara Aït Ahmed, un émigré installé en Belgique, a donné la réplique, mardi, en amical à l'USM Bel Abbas (1-1), pensionnaire de la division inter-régions, au stade Habib Bouakeul d'Oran. Un deuxième test des Oranais qui avaient perdu, en début de cette semaine, leur première examen de cette intersaison sur le terrain du WA Mostaganem.

Le patron technique de l'ASMO a déclaré à la presse, à l'issue de cette deuxième joute amicale, qu'il avait tiré des "enseignements positifs et d'autres négatifs", assurant que le travail se poursuit selon le programme tracé, "malgré le retard accusé en matière de préparation d'intersaison".

L'ASMO, qui a attendu la dernière journée de l'exercice passé pour conserver sa place en Ligue 2, n'a plus évolué parmi l'élite depuis l'exercice 2015-2016 à l'issue duquel cette équipe a rétrogradé en deuxième palier.

CHAMPIONNAT DE TURQUIE - TRANSFERTS

Rachid Ghezal signe pour une année renouvelable à Rizespor (Club)

Le club de deuxième Division turque, Rizespor, a annoncé vendredi soir avoir engagé le milieu offensif international algérien Rachid Ghezal, qui selon la même source a signé pour une année renouvelable.

"Ghezal a passé sa visite médicale à l'hôpital Acibadem Altunizade. Il a effectué des analyses de sang et il a subi différents examens au niveau des services d'orthopédie, de médecine interne, d'ophtalmologie, d'oto-rhino-laryngologie, de chirurgie générale et de cardiologie. Après quoi, il a subi tests pulmonaires et d'effort. Tout s'est finalement bien passé et le joueur a pu signer un contrat d'une année renouvelable" a indiqué le club turc dans un communiqué, diffusé sur son site officiel.

"Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle recrue, Rachid Ghezal, en espérant qu'il connaîtra beaucoup de succès", a ajouté Rizespor, ayant accompagné son écrit d'une série de photos, montrant l'international algérien en train de passer sa visite médicale.

Agé de 32 ans, Ghezal se trouve depuis 2020 en Turquie, où il a défendu les couleurs du Besiktas JK jusqu'à cet été. Il a disputé un total de 123 matchs et marqué 17 buts.

Le frère cadet de l'autre ancien international algérien, Abdelkader Ghezal, a porté le maillot national à 22 reprises et a marqué deux buts. Il avait honoré sa première convocation chez Les Verts en 2015.

Son nouveau club employeur, le Rizespor, occupe actuellement la 12e place au classement général en championnat, avec quatre points après quatre journées. Il n'a marqué que trois buts et en a encaissé huit.

APS

La LFP fixe les dates des quatre premières journées

La Ligue de football professionnel (LFP) a fixé les dates des rencontres des quatre premières journées du championnat de Ligue 1 Mobilis, saison 2024/2025, dont le coup d'envoi sera donné le jeudi 19 septembre.

Il est à noter que la 1re journée de la saison ne comportera que trois matchs, en raison de la programmation des matchs retour de clubs algériens engagés dans les différentes compétitions interclubs de la CAF, (MCA, CRB, CSC, USMA), qui se dérouleront les 20, 21 et 22 septembre, coïncidant ainsi avec le début du championnat. Ainsi, la journée inaugurale se jouera les 19, 20 et 21 septembre 2024, tandis que les matchs en retard sont programmés les 24 septembre, 1er et 2 octobre prochain. Cette première journée sera dominée par le choc entre la JS Kabylie et le MC Alger qui se déroulera le mardi 1er octobre au stade du 1er novembre de Tizi-Ouzou à 18h00. La deuxième journée de compétition aura lieu les 26, 27 et 28 septembre avec deux rencontres à huis clos: ES Mostaganem-MC Oran et NC Magra- USM Alger. L'affiche de cette journée mettra aux prises le CR Belouizdad à l'ES Sétif, prévue le jeudi 26 septembre au stade 20 aout (Alger).

La troisième journée de Ligue 1 mobilis se jouera entre le 4 et le 6 octobre avec en tête d'affiche le choc CS Constantine- MC Alger



programmé le dimanche 6 octobre à 16h00 au stade Ben Abdelmalek Ramdan à huis clos.

Quant à la quatrième journée, elle est prévue les 11 et 12 octobre 2024, et sera dominée par le choc MC Alger- MC Oran qui se jouera le samedi 12 octobre dans un stade qui sera désigné ultérieurement. A noter que plusieurs matchs des quatre premières journées n'ont pas encore été domiciliés notamment ceux du Paradou AC, USM Alger, MC Alger. D'autre part, le MC Oran a opté cette saison pour le stade Miloud Hadeff pour accueillir ses adversaires, tandis que le nouveau promu l'Olympique Akbou évoluera au stade de l'Unité Maghrébine de Bejaia.

Le programme de la première journée

Programme de la première journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, saison 2024-2025, dont le coup d'envoi sera donné le jeudi 19 septembre.

Jeudi 19 septembre 2024:

Stade 8 mai 45: ES Sétif - MC El Bayadh 21h 00

Vendredi 20 septembre 2024:

Stade de l'Unité maghrébine: Olympique Akbou - NC Magra 18h00

Samedi 21 septembre 2024:

Paradou AC - ASO Chlef dans un stade à désigner

Mardi 24 septembre 2024:

Stade Miloud Hadeff: MC Oran - JS Saoura 18h 00

Mardi 1er octobre 2024:

Stade 1er novembre: JS Kabylie - MC Alger 18h00

Mercredi 2 octobre 2024:

CS Constantine - ES Mostaganem à Huis-Clos dans un stade à désigner.

Stade Hamama Amar: USM Khenchela - CR Belouizdad 16h00.

USM Alger - US Biskra dans un stade à désigner.

L'ES Mostaganem boucle son troisième stage d'intersaison

L'ES Mostaganem, nouveau promu en Ligue 1 de football, a achevé, ce week-end, son troisième stage d'intersaison effectué à Alger, avec une deuxième défaite de rang, cette fois contre le MC El Bayadh (2-1).

Cette défaite a donné l'impression que les gars de "Mosta" sont en train de marquer le pas, après avoir fait carton plein au cours de leurs cinq rencontres-tests en Tunisie, dans le cadre de leur deuxième regroupement estival.

Mais l'entraîneur adjoint de cette formation, Abdelghani Aouamri, a rassuré quant à l'évolution de la préparation de son équipe pour le nouvel exercice, estimant que les modestes presta-

tions des siens lors des deux précédents matchs joués en marge de leur stage à Alger, sont dues à la fatigue qui a gagné les joueurs après une grosse charge de travail.

"C'est tout à fait normal que les joueurs commencent à ressentir cette fatigue. Nous les avons vu terminer difficilement leur dernier match de préparation, et ce, après avoir fourni de gros efforts durant les trois stages qu'on a effectués cet été", a déclaré, à l'APS, le bras droit de Cherif Hadjar.

"Le report de notre premier match en championnat contre le CS Constantine, initialement prévu pour le week-end prochain, nous a contraint de garder le même rythme aux entraînements avec

une charge considérable, mais nous allons axer sur la récupération la semaine prochaine pour permettre aux joueurs d'être au top dès notre première sortie contre le MC Oran pour le compte de la deuxième journée", a-t-il expliqué.

L'ESM retrouve, cette saison, l'élite algérienne qu'elle a quittée depuis un quart de siècle. Son accession en Ligue 1 a couronné sa domination sur le groupe Centre-ouest du championnat de Ligue 2, lors de la défunte saison.

Cependant, l'effectif de l'équipe a connu d'importants changements cet été, avec l'arrivée de pas moins de 18 nouveaux joueurs, en plus de la nomination d'un nouveau staff technique.

La LFP accorde un délai de 48 heures aux clubs pour choisir leurs domiciliations

La Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé vendredi, avoir accordé un délai de 48 heures aux clubs pour choisir leurs terrains de domiciliation, en vue de la nouvelle saison de la Ligue 1 Mobilis, dont le coup d'envoi sera donné le jeudi 19 septembre. "La LFP invite les clubs qui

n'ont pas encore déposé la domiciliation de leurs rencontres de championnat de Ligue 1 Mobilis pour la saison sportive 2024-2025, à le faire dans un délai de 48 heures", précise la LFP sur son site officiel. Prévu initialement le 14 septembre, le début du championnat édition 2024-2025 sera

donné le 19 septembre. La première journée du nouvel exercice sera étalée sur trois jours (19, 20, et 21 septembre). La LFP a invité les clubs professionnels à choisir leur domiciliation "pour lui permettre de planifier et d'organiser les rencontres dans les meilleures conditions et délais possi-

bles", conclut le communiqué. La journée inaugurale sera tronquée de plusieurs matchs, en raison de la participation du MC Alger, du CR Belouizdad, de l'USM Alger, et du CS Constantine, aux compétitions africaines interclubs, dont le 2e tour préliminaire aller débute ce week-end.



**ARSENAL
ARTETA CONFIA
POUR STERLING**

Après une dernière saison compliquée à Chelsea, l'ailier Raheem Sterling (29 ans) espère se relancer sous les couleurs d'Arsenal. Le manager des Gunners, Mikel Arteta, est persuadé que l'Anglais va retrouver son niveau.

"Les premiers mots de Raheem Sterling ont été : 'Je rêvais de cet appel'. Cela signifie qu'il voulait vraiment rejoindre le club, qu'il pensait déjà à cette possibilité et qu'il se voyait déjà ici, en train de jouer et d'apprécier à nouveau son métier. Quand cela s'est produit, j'étais au courant du reste, ce qui a éliminé tous les points d'interrogation. La confiance d'un joueur fluctue au cours d'une carrière, c'est évident. Mais je le connais, je sais qu'il est toujours présent et qu'il est toujours important. Et quand vous avez ce statut, ce rôle, et que cela change, évidemment cela vous affecte. Nous avons toutes les bases, et je pense que le contexte est bon pour qu'il atteigne le niveau que nous voulons", a déclaré l'Espagnol en conférence de presse.

**BARCELONE
DE JONG
ENFIN SUR LA
BONNE VOIE**

Blessé à la cheville droite la saison dernière, Frenkie de Jong (27 ans) n'a plus joué depuis le 21 avril. Le milieu du FC Barcelone a refusé l'opération et privilégié un traitement conservateur qui semble enfin donner des résultats positifs. D'après le quotidien Mundo Deportivo, l'ancien joueur de l'Ajax Amsterdam a de très bonnes sensations lors de ses entraînements individuels. Le coach Hansi Flick aurait prévu de l'intégrer à une partie des séances collectives la semaine prochaine. Aucune date de reprise n'est évoquée pour le moment. Mais en l'absence de Gavi, Fermin Lopez, Marc Bernal et du polyvalent Andreas Christensen, le retour de l'international néerlandais ferait du bien.

**MAN UTD
DI MARIA ALLUME VAN GAAL !**

Louis van Gaal n'a pas laissé de bons souvenirs à Angel Di Maria (36 ans, 3 apparitions en championnat cette saison). L'Argentin, désormais retraité international, avait signé à Manchester à l'été 2014, contre 75 millions d'euros, après quatre années au Real Madrid. Mais en raison de ses relations difficiles avec l'entraîneur néerlandais, "El Fideo" est reparti après seulement une saison en Angleterre.

"C'est le pire entraîneur que j'ai jamais eu et je ne me lasserai jamais de le dire", a lancé le joueur de Benfica dans un documentaire sur Netflix retraçant sa carrière. Les deux hommes s'étaient retrouvés face à face lors du quart de finale de la Coupe du monde 2022 entre l'Argentine et les Pays-Bas. "Nous les avons battus aux tirs au but alors qu'il avait dit que nous ne le ferions pas, parce qu'il savait tout. Il a fini par enfoncer ses mots dans son... disons qu'il a mangé ses mots, pour rester poli", a savouré le champion du monde 2022.

**BETIS
SAISON TERMINÉE
POUR
CARVALHO ?**

Gros coup dur pour William Carvalho (32 ans, 4 matchs en Liga cette saison) et le Betis. Le club espagnol a annoncé ce samedi que son milieu de terrain, sorti après 26 minutes lors de la victoire contre Leganés (2-0) vendredi, souffre d'une rupture totale du tendon d'Achille de la jambe droite et devra subir une intervention chirurgicale dans les prochains jours. Si les Verdiblanco ne précisent pas la durée de l'indisponibilité du Portugais, titulaire lors de quatre premiers matchs de Liga, sa saison est sans doute déjà terminée après cette grave blessure.

**USA
POCHETTINO
CROIT AU SACRE
EN 2026**

Nommé sélectionneur des Etats-Unis, Mauricio Pochettino affiche des ambitions élevées à son nouveau poste. Le technicien argentin estime que sa sélection sera en mesure de lutter pour la victoire lors de la Coupe du monde 2026, conjointement organisée sur son sol avec le Mexique et le Canada.

"Nous devons croire que nous pouvons gagner. Pas seulement un match, mais la Coupe du monde. Nous voulons que les joueurs arrivent le premier jour en voyant grand", a lancé l'ancien entraîneur de Chelsea.

Les Etats-Unis restent sur une élimination dès la phase de groupes de la Copa América. Un échec qui a coûté sa place à Gregg Berhalter sur le banc américain.

10^e CONFÉRENCE MONDIALE DES JEUNES PARLEMENTAIRES Bouchouit préside à Erevan un workshop sur l'éducation, les jeunes et l'emploi en temps de crises

Le président de la Commission des transports et des télécommunications à l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Anouar Bouchouit, a présidé à Erevan (Arménie), un atelier sur les questions d'éducation, des jeunes et d'emploi en temps de crises, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Lors de cet atelier organisé dans le cadre des travaux de la 10^e Conférence mondiale des jeunes parlementaires, "les questions d'enseignement, des jeunes et d'emploi en temps de crises ont été évoquées, notamment en ce qui concerne les catégories vulnérables tels que les handicapés, outre les défis auxquels les jeunes sont



confrontés à cause des guerres et des conflits armés, notamment en Afrique". Membre du Conseil du Forum des jeunes parlementaires de l'Union interparlementaire (UIP), M. Bouchouit conduit une délégation de l'APN participant aux travaux de cette conférence.

Soutien aux jeunes : l'expérience algérienne présentée en Arménie

La membre de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khaoula Talbi, a présenté, vendredi à Erevan (Arménie), l'expérience de l'Algérie en matière de soutien aux jeunes et de développement des politiques visant à les associer à la prise de décision, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement.

S'exprimant lors des travaux de la 10^e Conférence mondiale des jeunes parle-

mentaires, Mme Talbi a souligné que "le soutien aux jeunes en Algérie s'est traduit sous différentes formes, dont la création du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), le développement de politiques consacrant leurs droits et leur participation à la prise de décision ainsi que la promulgation de lois portant appui aux initiatives juvéniles", précise la même source. Ce soutien est concrétisé en outre, par

"l'existence de 100 jeunes députés parmi 407 à l'APN, et la création d'un réseau parlementaire des jeunes", ajoute Mme Talbi.

Par ailleurs, la parlementaire a évoqué la présidentielle du 7 septembre, qu'elle a qualifiée d'"occasion renouvelée pour ancrer les droits et parachever les réformes sous la conduite du président M. Abdelmadjid Tebboune". Après avoir rappelé que "le monde est

confronté à une situation critique induite par les crises et les conflits impactant, particulièrement, les enfants, les jeunes et les femmes", Mme Talbi a plaidé pour "remédier à la souffrance des jeunes face aux crises et aux conflits", mettant l'accent sur le rôle des parlementaires dans "la défense des droits de ces jeunes, notamment en Palestine et au Sahara occidental".

ALGÉRIE - ONU

L'Algérie appelle la communauté internationale depuis Genève à agir pour un cessez-le-feu à Ghaza

L'Algérie a appelé la communauté internationale, mercredi depuis Genève, à agir pour un cessez-le-feu, à prendre des mesures coercitives contre l'occupation sioniste, à mettre fin à son impunité, et à garantir le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'établissement de son Etat indépendant avec El-Qods pour capitale.

Cette position a été exprimée par le Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Office des Nations unies et des organisations internationales à Genève, Rachid Bladehane, lors de la 57^e session du Conseil des droits de l'homme.

"L'Algérie condamne les crimes de génocide commis contre le peuple palestinien dans un silence international honteux malgré la pertinence de l'avis consultatif de la Cour internationale de justice (CIJ), qui a reconnu que l'occupation israélienne commet des crimes d'apartheid", a affirmé M. Bladehane au cours du débat général au titre du point 2 de l'ordre du jour relatif au rapport du Haut-Commissaire aux droits de

l'homme. Dans ce cadre, le diplomate a souligné que "l'Algérie appelle la communauté internationale à agir pour un cessez-le-feu, à prendre des mesures coercitives contre l'occupation israélienne et à mettre fin à son impunité et à l'occupation des territoires palestiniens et des autres territoires arabes, et à garantir le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'établissement de son Etat indépendant et pleinement souverain avec El-Qods pour capitale".

Cernant la question sahraouie, M. Bladehane a fait part de "la profonde inquiétude de l'Algérie face au blocage du processus politique de décolonisation au Sahara occidental, aux violations des droits de l'Homme contre le peuple sahraoui et à la tentative d'imposer l'occupation comme politique du fait accompli", appelant, par là même, les pays à se conformer au droit international.

La question du Sahara occidental est une question de décolonisation, a-t-il martelé, précisant que "cette région demeure, au regard du droit international, sous tutelle des

Nations unies et donc de son Haut-Commissariat dans le volet relatif aux droits de l'Homme".

Aussi, a-t-il appelé le Bureau du Haut-Commissariat à surveiller, à documenter et à signaler les violations des droits de l'homme dans cette région.

Réaffirmant le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à la décolonisation, le diplomate a appelé le Haut-Commissariat aux droits de l'homme à envoyer une mission de surveillance des droits de l'homme, à reprendre les missions techniques au Sahara occidental occupé et à mettre en œuvre des programmes de coopération technique avec le Front Polisario, seul représentant légitime du peuple sahraoui, conformément aux alinéas 8 et 22 de la résolution 74/95 de l'Assemblée générale des Nations unies.

M. Bladehane a, par ailleurs, rappelé que l'Algérie poursuivait ses réformes politiques et économiques afin d'ancrer "le caractère démocratique de l'Algérie nouvelle, qui a pour objectif de renfor-

CONSEIL DES SECRÉTAIRES DE L'OBSERVATOIRE ARABE DES DROITS DE L'HOMME L'APN prend part à la réunion



L'Assemblée populaire nationale (APN), prendra part, au Caire, à la réunion du Conseil des secrétaires de l'Observatoire arabe des droits de l'Homme, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement.

L'APN sera représentée, lors de cette réunion dont les travaux se poursuivront jusqu'à lundi prochain, par le député Ali Djellouli, en sa qualité de président de la Commission des relations extérieures de l'Observatoire arabe des droits de l'Homme relevant de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), a précisé le communiqué.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Chlef: récupération de près de 7 kg d'or (Sûreté)

Près de sept (7) kg d'or ont été récupérés par les services de la Sûreté de wilaya de Chlef et trois (3) individus suspects d'activer au sein d'un réseau criminel spécialisé dans la contrebande de métaux précieux, ont été arrêtés, a indiqué samedi un communiqué de cette institution sécuritaire.

L'affaire a été traitée la semaine écoulée par la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers de la Sûreté de wilaya de Chlef qui a démantelé un réseau criminel composé de trois (3) individus originaires d'une wilaya de l'Est du pays, présumés impliqués dans le trafic illégal de métaux précieux, avec la récupération d'une quantité de 6,738 kg d'or, a précisé le document.

L'opération a été réalisée suite à des enquêtes de terrain menées sous la supervision du parquet territorialement compétent, ayant abouti à l'arrestation des suspects et à la récupération de ladite quantité d'or qui était soigneusement dissimulée à bord de deux véhicules touristiques, a-t-on détaillé, soulignant que la valeur totale des objets saisis s'élève à près de 100 millions de DA.

Les investigations de la police ont révélé que les membres de ce réseau utilisaient comme couverture, des registres de commerce non conformes à leur activité pour faciliter la contrebande de l'or destiné à être vendu illégalement, et que d'énormes transactions financières ont été effectuées.

Les suspects ont été déferés devant les autorités judiciaires compétentes près le tribunal de Chlef pour "blanchiment d'argent, évasion fiscale, infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger, exercice d'une activité commerciale non conforme et défaut de facturation", selon la même source.